Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 26 Ramadan 1441
19 mai 2020

N° 33

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Autres sociétés **958**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **958**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **968**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **973**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **975**
Avis aux créanciers..... **978**
Convocations
Sociétés anonymes **978**
Divers
Avis au public..... **1008**
Rectificatifs **1008**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de l'A F H..... **1009**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés anonymes

Constitution

Autres sociétés

Composition du groupement

Dénomination: Groupement de développement dans le secteur agricole, Erg Chakir

le numéro 370 et la date du dépôt: 13/03/2020

Objet : de nature générale

L'organisme gestionnaire:

Nabil Ben Alamari Kasmi : président

Alazhar Ben Ashili Kasmi : trésorier

Mouhamad Arthaoui : membre

les objectifs du groupement:

Protection des ressources naturelles, rationalisation de leur utilisation et entretiens .Contribuer à encadrer les abonné et les guider vers les techniques agricoles les plus efficaces et leurs augmenter la productivité de leurs usages agricoles et développer des systèmes de pâturage et des méthodes d'élevage.

Adresse:

Erg Chakir - Mknessy - Sidi bouzid

Mobile: 97902866

2020X00529SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

La société Biscuiterie Méditerranéenne

SA au capital de 7 875 000 Dinars

IBN ABI Dhiaf Mégrine

Identifiant Unique: 1071726J

CNSS : 320075-72

Suivant procès-verbal de conseil d'administration du 20 décembre 2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau-Tunis, le 30 Décembre 2019, sous le n°19508362, quittance n°10150 dont deux exemplaires ont été déposés au centre National du registre des entreprises de Ben Arous le 25 février 2020 sous le n° 202015336, il a été décidé ce qui suit, la fusion des deux sociétés: société Tunisienne de Biscuiterie et Biscuiterie Méditerranéenne.

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23 décembre 2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau-Tunis, le 30 décembre 2019, sous le n° 19508364, quittance n° 100152 dont deux exemplaires ont été déposés au centre national du registre des entreprises de Ben Arous le 25 Février 2020 sous le n°202015336, il a été décidé la fusion entre société Tunisienne de Biscuiterie et Biscuiterie Méditerranéenne et la dissolution sans liquidation de la société Biscuiterie Méditerranéenne.

2020R00858SANB2

La société Tunisienne de Biscuiterie avenue Taieb Mhiri Mégrine Riadh

Société anonyme au capital de 59 000 000 dinars

Identifiant unique 0002493V

CNSS:0001537347

Suivant procès-verbal de conseil d'administration du 20 décembre 2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau-Tunis, le 30 décembre 2019, sous le n°19808363, quittance n°100151 dont deux exemplaires ont été déposés au centre national du registre des entreprises de Ben Arous le 25 février 2020 sous le n°202015335 il a été décidé ce qui suit, la fusion des deux sociétés: société Tunisienne de biscuiterie et biscuiterie méditerranéenne.

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 21 décembre 2019, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau-Tunis, le 31 décembre 2019, sous le n°19508389, quittance n°10182 dont deux exemplaires ont été déposés au centre national du registre des entreprises de Ben Arous le 25 Février 2020 sous le n°202015335 , la société Tunisienne de biscuiterie SA -SOTUBI société anonyme au capital de 59000 000 DT dont le siège social est avenue Taieb Mhiri Mégrine Riadh; inscrite au registre national des entreprises sous le n° 0002493V et la société BISCUITERIE MEDITERRANEENNE SA- société anonyme au capital de 7 875 000 DT et dont le siège social est Ibn Abi Dhiaf Mégrine Riadh; inscrite au Registre National des entreprises sous le n° 1071726J ont établi le projet de fusion par voie d'absorption de la Société BISCUITERIE MEDITERRANEENNE SA - par la société Tunisienne de BISCUITERIE SA -SOTUBI à qui la société Société Tunisienne de BISCUITERIE SA - SOTUBI ferait apport de la totalité de son actif et de son passif.

Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la Société BISCUITERIE MEDITERRANEENNE SA depuis la date du projet de fusion jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion seront prises en charge par la société Tunisienne de BISCUITERIE SA -SOTUBI.

Les créanciers des sociétés fusionnantes, dont la créance est antérieure au présent avis, pourront faire opposition à cette fusion dans les conditions légales.

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23 décembre 2019, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau-Tunis, le 30 Décembre 2019, sous le n° 19508365, quittance n°10153 dont deux exemplaires ont été déposés au centre national du registre des entreprises de Ben Arous le 25 février 2020 sous le n°202015335, il a été décidé la fusion entre société Tunisienne de

Biscuiterie et la Société Biscuiterie Méditerranéenne.

2020R00868SANB2

NOTICE LEGALE

ABC TUNISIE

Société Anonyme au capital de 68 000 000 dinars divisé en 6 800 000 actions de nominal 10 dinars

Siège Social : ABC Building Rue du Lac d'Annecy, Les Berges du Lac, 1053 Tunis

Identifiant unique : **0577975B**

ABC Tunisie est notée AA+ (tun) à long terme avec perspective stable et F1+ (tun) à court terme par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 6 janvier 2020

EMISSION ET ADMISSION DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « ABC TUNISIE 2020-1 »

DE 20 000 000 DINARS SUSCEPTIBLE D'ETRE PORTE A UN MAXIMUM DE 25 000 000 DINARS

Décidé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2019

Délibéré par le Conseil d'Administration du 10 décembre 2019

Prix d'émission : 100 dinars

L'emprunt est réparti comme suit :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
Catégorie A	5 ans	11,00% et/ou TMM+2,75%	Annuel constant de la 1ère à la 5ème année
Catégorie B	7 ans dont 2 années de grâce	11,50% et/ou TMM+3,25%	Annuel constant de la 3ème à la 7ème année

La présente émission de ABC Tunisie a reçu la note AA+ (tun) par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 21 février 2020

1 – Renseignements généraux concernant la société :

1.1-Dénomination et siège social : Arab Banking Corporation Tunisie "ABC Tunisie" - ABC Building, Rue du Lac d'Annecy BP57 Les Berges du Lac 1053 Tunis Tunisie - Tél. : 71 861 861 / fax : 71 860 921/ 71 860 835

1.2-Forme juridique et législation particulière applicable : ABC Tunisie est une société anonyme de droit tunisien régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers.

1.3-Date de constitution et Durée : ABC Tunisie a été constituée le 25 janvier 2000 pour une durée de 99 ans.

1.4-Objet social : La société a pour objet d'effectuer, dans les conditions déterminées par la législation en vigueur applicable aux Banques et aux Institutions Financières, toute opération bancaire, toutes opérations connexes aux opérations de banque et toutes prises de participation, et notamment par la mobilisation de l'épargne et par l'octroi de crédits à court, moyen et long terme, et contribue au développement économique et social, du pays et à la promotion des entreprises économiques.

Elle peut entreprendre, en Tunisie et à l'étranger, tant pour elle-même que pour le compte de tiers, toutes opérations de banque, d'escompte, de crédit, de commission, de change, et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières, et immobilières se rattachant directement ou indirectement à la profession de banquier et autorisées par la réglementation en vigueur.

1.5-Identifiant unique : 0577975B

1.6-Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre

1.7-Nationalité : tunisienne.

1.8-Capital social : 68 000 000 dinars divisés en 6 800 000 actions de 10 dinars de nominal

1.9-Régime fiscal : Droit commun

1.10-Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société : Siège social de la banque : ABC Building, Rue du Lac d'Annecy BP57 - Les Berges du Lac - 1053 Tunis, Tunisie.

1.11-Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et TUNISIE CLEARING : Monsieur Moez KRICHENE, Directeur financier de ABC Tunisie.

Tel : 71 861 861 – Fax : 71 860 921

2 – Administration et contrôle :

2.1- Membres du Conseil d'Administration :

Membres	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
M. Jonathan Robinson (1)	Lui-même	Président	2019-2021	Manama
M. Muzaffer Aksoy (2)	Lui-même	Vice-Président	2019-2021	Istanbul
M. Ali AlAshhab (3)	Lui-même	Administrateur	2019-2021	Tripoli
M. Mazen Ladki (3)	Lui-même	Administrateur	2019-2021	Manama
M. Usama Zenaty (3)	Lui-même	Administrateur	2019-2021	Manama
M. Hakim Ben Hammouda (4)	Lui-même	Administrateur indépendant	2019-2021	Tunis
M. Abderrazak Zouari (5)	Lui-même	Administrateur indépendant	2017-2019	Tunis

(1) Renouvellement du mandat en tant que membre par l'AGO du 30 avril 2019 Il est à signaler que Mr Jonathan Robinson, en tant que Président du Conseil d'Administration, n'est pas actionnaire de la banque. Cette situation est non conforme aux dispositions de l'article 208 du Code des Sociétés Commerciales. La banque s'engage à régulariser cette situation dans les plus brefs délais.

(2) Renouvellement du mandat par l'AGO du 30 avril 2019

(3) Nomination par l'AGO du 30 avril 2019

(4) Renouvellement du mandat par l'AGO du 30 avril 2019

(5) Nomination par l'AGO du 17 mai 2017 et confirmation du mandat par l'AGO du 25 avril 2018 pour 3 ans qui s'achève à l'AG statuant sur l'exercice 2019 qui se tiendra en 2020.

2.2- Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société :

Membres	Fonction dans la société	Mandat / Date d'entrée en fonction	Adresse
M. Jonathan Robinson	Président du Conseil d'Administration	2019-2021 (1)	Manama
M. Muzaffer Aksoy	Vice-Président du Conseil d'Administration	2019-2021 (2)	Istanbul
M. Ali Kooli	Directeur Général	11/10/2016 (3)	Tunis

(1) Nommé par le Conseil d'Administration du 30 avril 2019 en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de la banque et ce, pour la durée de son mandat d'administrateur.

(2) Le Conseil d'Administration du 30 avril 2019 a nommé Mr Muzaffer Aksoy Vice-Président du Conseil d'Administration de la banque et ce, pour la durée de son mandat d'administrateur.

(3) Sur proposition du Conseil d'Administration du 11 octobre 2016, l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2017 a ratifié le renouvellement du mandat de Mr Ali Kooli en tant que Directeur Général de la banque.

Il est à signaler que :

- Monsieur Abderrazek Zouari, Monsieur Muzaffer Aksoy et Monsieur Mazen Ladki sont membres du Comité d'Audit

- Monsieur Hakim Ben Hammouda, Monsieur Jonathan Robinson, Monsieur Ali AlAshhab et Monsieur Usama Zenaty sont membres du Comité des Risques

- Monsieur Muzaffer Aksoy, Monsieur Hakim Ben Hammouda et Monsieur Abderrazek Zouari sont membres du Comité de Nomination, de Rémunération et de Gouvernance.

2.3- CONTROLE :

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
Cabinet Mourad Guellaty, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par M. Mourad GUELLATY.	45, Avenue de la république, La Marsa B.P 2070. Tel: +216 71 740 131 / + 216 71 740 231 Fax : + 216 71 740 197	2016-2018 (1)
Cabinet Horwath ACF Membre de Crowe Global, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par M. Noureddine BEN ARBIA	Immeuble PERMETAL, Rue Hédi Karray, CUN 1082 Tunis. Tel: + 216 71 236 000 Fax : +216 71 236 436	2018-2020 (2)
Cabinet Consulting Members Group « CMG », société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par M. Mohamed Jamil GOUIDER	Résidence Diar Ezzahra App E19 - 2034 Ezzahra. Tel : +216 71 451 989 Fax : +216 71 451 031	2019-2021 (3)

(1) Mandat renouvelé par l'AGO du 16/06/2016

(2) Nomination par l'AGO du 25/04/2018

(3) Nomination par l'AGO du 30/04/2019

3- Renseignements relatifs à l'opération :

3.1 Décisions à l'origine de l'émission de l'emprunt obligataire :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de ABC TUNISIE réunie le **30/04/2019** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 40 millions de dinars à émettre dans un délai maximal de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

La même Assemblée Générale Ordinaire a autorisé le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale de la banque le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions des emprunts en question.

Le Conseil d'Administration réuni le **10/12/2019** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à 25 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêt qui varient entre :

- TMM+2,50% brut l'an au minimum et TMM+3,50% brut l'an au maximum pour le taux variable ;

- 10,00% brut l'an au minimum et 12,00% brut l'an au maximum pour le taux fixe.

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les conditions de l'emprunt à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé le montant de l'émission à 20 millions de dinars susceptible d'être porté à 25 millions de dinars et les durées de l'emprunt ainsi que les taux d'intérêt comme suit :

- Catégorie A : 11,00% brut l'an et/ou TMM+2,75% sur 5 ans ;

- Catégorie B : 11,50% brut l'an et/ou TMM+3,25% sur 7 ans dont 2 années de grâce.

3.2. Montant de l'émission : L'emprunt obligataire « ABC TUNISIE 2020-1 » est d'un montant de 20 Millions de dinars susceptible d'être porté à 25 Millions de dinars, divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à 250 000 obligations de nominal 100 dinars.

3.3. Période de souscription et de versement : Les souscriptions au présent emprunt obligataire seront ouvertes le **15/04/2020** et clôturées sans préavis au plus tard le **22/06/2020**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (25 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 250 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **22/06/2020**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **22/06/2020**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **06/07/2020** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

3.4. Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **15/04/2020** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

3.5. But de l'émission : ABC TUNISIE, de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

Par cette émission obligataire, la banque vise à collecter des ressources additionnelles pour supporter sa stratégie de développement future. Aussi, la banque cherche à s'adresser au marché financier et solliciter l'épargne publique, afin de devenir un émetteur récurrent et diversifier ses sources de financement futures.

C'est ainsi que la banque envisage durant la période 2019-2023 le recours au marché financier avec une émission obligataire annuelle de l'ordre de 20 MDT. Par ailleurs, la banque a obtenu l'accord de ABC International Bank (Filiale du groupe Bank ABC) pour un crédit de 50 MEUR remboursable sur 5 ans.

3.6. Dénomination de l'emprunt : ABC Tunisie 2020-1

3.7. Nature des titres : Titres de créance

3.8. Forme des obligations : Les obligations seront nominatives.

3.9. Catégorie des titres : Ordinaire

3.10. La législation sous laquelle les titres sont créés : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

3.11. Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur à cet emprunt recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations souscrites, délivrée par TUNISIE VALEURS intermédiaire en Bourse.

3.12. Prix de souscription, d'émission et modalité de paiement : Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

3.13. Date de jouissance des intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **22/06/2020**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **22/06/2020** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

3.14. Date de règlement : A la souscription.

3.15. Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt **« ABC TUNISIE 2020-1 »** seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

-Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,75% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

-Taux fixe : Taux annuel brut de 11,00% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 3,25% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 325 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

- Taux fixe : Taux annuel brut de 11,50% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira, lors de la souscription, la catégorie et le type de taux à adopter.

3.16. Intérêts

Les intérêts sont payés à terme échu le **22 juin** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **22/06/2025** pour la catégorie A et pour le **22/06/2027** pour la catégorie B.

3.17. Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises sous les catégories A et B sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **22/06/2025** pour la catégorie A et le **22/06/2027** pour la catégorie B.

3.18. Prix de remboursement : 100 DT par obligation.

3.19. Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **22 juin** de chaque année.

Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **22/06/2021**.

Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **22/06/2021** et le premier remboursement en capital aura lieu le **22/06/2023**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

3.20. Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 11,00% l'an pour la catégorie A et de 11,50% l'an pour la catégorie B.

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de février 2020 à titre indicatif, qui est égale à 7,831% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,581% pour la catégorie A et de 11,081% pour la catégorie B. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,75% pour la catégorie A et de 3,25% pour la catégorie B et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

3.21. Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale : Les obligations de l'emprunt obligataire **« ABC TUNISIE 2020-1 »** sont émises pour une durée de :

- **5 ans** pour la catégorie A;

- **7 ans dont 2 années de grâce** pour la catégorie B.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de :

- **3 ans** pour la catégorie A

- **5 ans** pour la catégorie B.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration est de :

- **2,632 années** pour la catégorie A

- **4,003 années** pour la catégorie B.

3.22. Garantie :

Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie particulière.

3.23. Mode de placement :

L'emprunt obligataire **« ABC Tunisie 2020-1 »** est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée et seront reçues aux guichets de TUNISIE VALEURS intermédiaire en Bourse (Agence Tunis Centre Urbain Nord, Agence Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

3.24. Notations :

Notation de l'émission

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note **AA+ (tun)** à l'emprunt **« ABC Tunisie 2020-1 »** en date du 21/02/2020.

Notation de la société

Dans sa lettre de notation du 06/01/2020, Fitch Ratings a confirmé :

- la note nationale à long terme attribuée à ABC Tunisie à **AA+ (tun)** avec perspective stable et;

- sa note à court terme à F1+ (tun).

3.25. Organisation de la représentation des obligataires :

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

3.26. Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du Code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finances 2017, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er Janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de Cinq mille dinars (5 000 dinars) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (3 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

3.27. Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires : L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées par Tunisie Valeurs lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt **« ABC TUNISIE 2020-1 »** seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

3.28. Marché des titres :

Il existe un emprunt obligataire émis par ABC TUNISIE coté sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, ABC TUNISIE s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt **« ABC TUNISIE 2020-1 »** au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

3.29. Prise en charge par TUNISIE CLEARING :

ABC TUNISIE s'engage, dès la clôture de l'emprunt **« ABC TUNISIE 2020-1 »**, à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

3.30. Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

3.31. Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission, constitué d'une note d'opération « ABC Tunisie 2020-1 », du document de référence « Bank ABC Tunisie 2020 », des indicateurs d'activité de ABC Tunisie relatifs au premier trimestre de l'exercice 2020 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2020 ainsi que des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2019 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2020.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de ABC Tunisie - ABC Building, Rue du Lac d'Annecy, Les Berges du Lac, 1053 Tunis, TUNISIE VALEURS, Immeuble Integra – Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, tous les intermédiaires en Bourse et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2020 et les états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2019 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20 avril 2020 et le 30 avril 2020.

2020R00873SANB2

Société Clinique El Amen S.A

Société anonyme au capital de 8.060.000,000 DT

Siège social: 20, rue Aziza Othmana, Mutuelleville, 1082Tunis

Identifiant unique: 0341832F

RC : B127241997

CNSS : 00207144-49

En vertu du Procès-verbal du conseil d'administration en date du 27 Mars 2020 enregistré à la recette des finances de la Charguia en date du 20 Avril 2020 sous le numéro 20702148, quittance numéro M041546 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 05 Mai 2020 sous le numéro 202027570, il a été décidé ce qui suit:

La nomination de Monsieur Khalil AMMAR dans les fonctions de président directeur général pour la durée de son mandat d'administrateur qui arrive à échéance lors de la tenue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2022 en lui conférant les pouvoirs délégués par le conseil d'administration, le code des sociétés commerciales et les statuts.

2020R00884SANB2

BH LEASING

(Ex Modern Leasing)

(Filiale de Groupe BH BANK) S.A au capital de 35.000.000 DT

Siège Social: Rue Zohra Feiza - Immeuble BH Assurance Centre Urbain Nord – Tunis Mahrajène 1082

Identifiant unique: 0587756X

- Nomination d'une directrice générale

- Nomination d'un président du conseil d'administration

- Désignation d'un nouvel administrateur indépendant

- Renouvellement du mandat de l'administrateur représentant les actionnaires minoritaires

- Renouvellement du mandat des administrateurs

En vertu du PV du conseil d'administration du 23 Mars 2020, enregistré à la recette des Finances de la Charguia en date du 27/03/2020 sous le n° 20801878 quittances n° M036136, déposé au centre national du registre des entreprises le 06/05/2020 sous le n° 20202835, le conseil d'administration a décidé de nommer Madame Najet Chabchoub en tant que directrice générale pour une durée de 03 années prenant effet du 23/03/2020.

En vertu du PV du conseil d'administration du 17 Avril 2020, enregistré à la recette des finances de la Charguia en date du 04/05/2020 sous le n° 20802429 quittances n° M047362, déposé au centre national du registre des entreprises le 06/05/2020 sous le n° 20202835, le Conseil d'Administration a décidé de nommer Monsieur Haykel Khadhraoui en tant que président du conseil d'administration pour la durée de son mandat.

L'assemblée générale ordinaire en vertu du PV du 17 Avril 2020, enregistré à la recette des finances de la Charguia en date du 04/05/2020 sous le n° 20702428 quittance n° M047357, déposé au centre national du registre des entreprises le 06/05/2020 sous le n° 20202835, a décidé ce qui suit:

* Désignation d'un nouvel administrateur indépendant

* Renouvellement du mandat de l'administrateur représentant les actionnaires minoritaires

* Renouvellement du mandat des administrateurs

2020R00894SANB2

Société Clinique El Amen la Marsa S.A

Société anonyme au capital de 4.935.000,000 dinars

Siège social: 15 avenue de la république, 2078 La Marsa - Tunis

Identifiant unique: 0082736N

RC:B144751996

CNSS: 00142371-72

En vertu du Procès-verbal du conseil d'administration en date du 30 Mars 2020 enregistré à la recette des finances de la Charguia en date du 20 Avril 2020 sous le numéro 20702146, quittance numéro M041542 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 12 Mai 2020 sous le numéro 202029743, il a été décidé ce qui suit:

La nomination de Monsieur Khalil AMMAR dans les fonctions de président directeur général pour la durée de son mandat d'administrateur qui arrive à échéance lors de la tenue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2022 en lui conférant les pouvoirs délégués par le conseil d'administration, le code des sociétés commerciales et les statuts.

2020R00945SANB2

Clinique El Amen Béja S.A

Capital social: 8.982.171,000 DT

Siège social: Immeuble Emeraude center les jardins du Lac, Les Berges du Lac, Tunis Identifiant unique: 1086119S

RC : B2410842009

CNSS : 311612-48

En vertu du Procès-verbal du conseil d'administration en date du 24 Mars 2020 enregistré à la recette des finances de la Charguia en date du 20 Avril 2020 sous le numéro 20702147, quittance numéro M041545 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 13 Mai 2020 sous le numéro 202030028, il a été décidé ce qui suit:

La nomination de Monsieur Mourad SAADA dans les fonctions de directeur général pour la durée d'une année qui arrive à échéance lors de la tenue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2020 en lui conférant les pouvoirs délégués par le conseil d'administration, le code des sociétés commerciales et les statuts.

La désignation de la Société AMEN SANTE SA la représentante permanente au conseil d'administration en tant que cosignataire des actes de gestion et de fonctionnement des comptes bancaires supérieur à Vingt Mille Dinars (20.000,000 DT).

2020R00946SANB2

Sté POLYCLINIQUE LE BARDO S.A

Adresse: 24 Avenue Taieb M'hiri 2000 le Bardo

Identifiant unique: 1414495V

Suivant procès-verbal du conseil d'administration du 17/01/2020 enregistré à la recette des finances le Bardo le 09/03/2020 sous le n° 20800888, quittance n° M022622, et dont un exemplaire est déposé au Registre Nationale des Entreprises d'Ariana le 06/05/2020 sous le n° 202027982, il a été décidé ce qui suit:

- La nomination de Mr. Arfaoui Nabil comme Directeur Général de la société à partir du mois de février 2020.

2020R00958SANB2

Notice Projet d'Augmentation de Capital Réservée

SOCIETE POLYSMART SA

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 1 151 763 DINARS

SIEGE SOCIAL: 4 Rue Zeriab, 2078 Marsa, Tunis

IU : 1389018W

Objet social : développement informatique de jeux de stratégie et en ligne

Durée : la durée de la société est de 99 ans, à compter de son immatriculation au Registre du commerce, sauf cas de prorogation ou de dissolution anticipée, prévus aux statuts.

Dépôt : le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire, l'assemblée générale extraordinaire réunie le 03/03/2020 dont le PV a été enregistré à la recette des finances La Marsa Tunis le 19/03/2020 sous le n° 20701737 quittance n°43272 et déposé au registre national des entreprises de Tunis, en date du 14/05/2020 sous le n° AC01812020.

Augmentation de Capital : l'augmentation de capital porte sur 60 621 dinars pour le porter ainsi de 1 151 763 dinars à 1 212 384 dinars avec une prime d'émission globale de 139 429 dinars.

Nombre d'actions : le nombre d'actions à souscrire en numéraires est fixé à 60 621 actions nouvelles émises à libérer en numéraires à la souscription. Elles produiront jouissance à partir de la date de réalisation de l'augmentation de capital.

Valeur nominale : la valeur nominale de chaque action à souscrire est fixée à 1 dinars.

Conditions d'admission aux assemblées : les titulaires d'actions libérés des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.

Distribution des bénéficies : l'affectation et la répartition des bénéfices est réalisée conformément aux décisions prises par les assemblées générales, aux dispositions légales et statutaires.

Lieux de versement des souscriptions en numéraire : BIAT : 08032012043201599325

Délais de souscription : la souscription doit être intégralement réalisée selon les délais légaux avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration desdits délais.

2020R01012SANB2

Notice d'augmentation de capital (Article 164 du CSC)

Polyclinique El Bassatine

SA au capital en· cours d'augmentation de 4.500.000 dinars à 4.834.000 dinars Siège social : Cité Jardins 3002 Sfax

RNE : Indentifiant unique n° : 017861 B

Matricule fiscal: 017861B/A/M/000

Suivant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du jeudi 16 avril 2020, enregistré à la Recette de finances route de Tunis à Sfax, le 20 avril 2020, Quittance n° M030725, Enregistrement n° 205002902, dont deux copies ont été déposées au Registre National des Entreprises de Sfax le 6 mai 2020 sous le n° AC08792020, il a été décidé à l'unanimité des actionnaires participants à l'AGE l'augmentation du capital social de la société polyclinique El Bassatine en numéraire en le relevant de 4.500.000 DT à 4.834.000 DT et avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de nouveaux actionnaires .

- Montant de l'augmentation du capital à souscrire en numéraire :334.000DT.

- Montant de la prime d'émission à verser en numéraire: 668.000 DT.

- Nombre d'actions à souscrire en numéraire : 3.340 actions.

- Valeur nominale d'une action nouvelle: 100 dinars.

- Prime d'émission d'une action nouvelle : 200 dinars.

- Date de jouissance des nouvelles actions: L'assemblée générale a fixé la date de droit aux dividendes relatifs aux 3.340 actions nouvelles (date de jouissances) à partir de la décision de distribution de dividendes relatifs à

l'exercice commençant au 1er janvier 2020 et qui seront décidés et distribués à partir du 1er janvier 2021.

- Objet social : L'objet social de la société consiste à :

• Création d'une polyclinique médicale, chirurgicale et obstétrique.

• La participation directe ou Indirecte de la société dans toutes les opérations de même nature soit par constitution de sociétés, participation dans des sociétés existantes par fusion, par rassemblement total ou partiel de ses biens immobiliers ou mobiliers dans des sociétés en participation et autres.

• Et d'une manière générale, toutes les opérations financières, commerciales, industrielles, foncières ou mobilières ayant un lien direct ou indirect avec l'un des objets ci-dessus ou d'objets similaires ou complémentaires de la manière la plus étendue.

- Durée de la société: 99 ans à compter de la constitution définitive.

- Date et lieu du dépôt des statuts: 10 mars 1982 au secrétariat du greffe du registre de commerce auprès du tribunal de première Instance da Sfax.

- Conditions d'admission des actionnaires aux assemblées et d'exercice du droit de vote : Tout actionnaire ou son représentant muni d'un mandat spécial peut assister à l'assemblée et dispose d'un nombre de voix égal au nombre des actions qu'il possède.

- Stipulations relatives à la répartition du résultat, à la constitution de réserves et à la répartition du boni de liquidation: Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit:

• Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social.

• La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.

• L'assemblée générale ordinaire est libre de décider du sort des bénéfices restants ; elle peut décider la constitution de toutes réserves facultatives, la répartition de ces bénéfices aux actionnaires ou bien les reporter à nouveau.

• la part de chaque actionnaire dans les bénéfices est fixée proportionnellement à sa participation dans le capital de la société. Il en est de même, pour le boni de liquidation après remboursement intégral du capital social en cas de liquidation.

- L'établissement bancaire où seront déposés les fonds provenant de la souscription: les fonds provenant de la souscription à l'augmentation du capital social en numéraire et de la prime d'émission seront déposés dans le compte bancaire indisponible n° 08700000403200745250 ouvert auprès de la BIAT agence Harzallah Sfax.

- Délai ouvert pour la souscription : Quinze (15) jours à compter de la date de parution de la présente notice au Journal Officiel de la République Tunisienne,

- Versement du montant souscrit: Le montant des actions souscrites et le montant de la prime d'émission seront libérés et versés en numéraire en totalité à la souscription.

lissement bancaire où seront déposés les fonds provenant de la souscription: les fonds provenant de la souscription à l'augmentation du capital social en numéraire et de la prime d'émission seront déposés dans le compte bancaire indisponible n° 08700000403200745250 ouvert auprès de la BIAT agence Harzallah Sfax.

- Délai ouvert pour la souscription : Quinze (15) jours à compter de la date de parution de la présente notice au Journal Officiel de la République Tunisienne,

- Versement du montant souscrit: Le montant des actions souscrites et le montant de la prime d'émission seront libérés et versés en numéraire en totalité à la souscription.

2020X00518SANB2

Société HYPCOM,

S.A. au capital de 2.615.000 dinars

Siège social: Z.I. Agareb route Mahres km 1 Sfax

R.N.E. : 1187240D

M.F 1187240D/A/M/000

Objet: fabrication de serviettes hygiéniques pour femme - Durée: 99 ans.

En vertu du P.V. de l'assemblée générale extraordinaire du 29/01/2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes des sociétés à Sfax le 23/12/2019 sous le n° 19508943 quittance n° M009500, il a été décidé:

1. la continuation d'exploitation de la société

2. L'augmentation du capital de 2.615.000 dinars à 3.115.000 dinars suite à l'émission de 5000 actions nominatives la valeur de chacune 100DT qui ont été totalement libérées en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de Mr Nabil Bouzayani titulaire de CIN 05362312

2020X00527SANB2

Société Tunisienne d'Industrie d'Aluminium STIAL.sa

S.A au capital de 100.000 Dinars (cent mille dinars)

Siège social à Sfax Z.I de la poudrière 1

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 13 juin 1985 dont l'ordre du jour est la mise à Jour des statuts de la société, et enregistré à la recette des finances à Sfax AC sous le n°453 Folio 62 le 18/07/1985 dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance à Sfax sous le numéro 247/85 le 05/07/1985, et qui confirme l'augmentation du capital de la société de 100.000 à 250.00 dinars tel que stipulé sur les nouveaux statut de la société modifiés le du 18 juillet 1985 et enregistré à la recette des finances de Sfax AC sous le n° 457 Folio 62.

2020X00530SANB2

Société Tunisienne d'Industrie d'Aluminium STIAL.sa.

Sa au capital de 250.000,000 (Deux cent cinquante mille dinars)

Siège Social à SFAX Z.I de la poudrière 1

Suivant les actes ci-après mentionnés

1. Suivant procès-verbal de l'assemblée générale réunie le 11 Aout 1988 et enregistré à la recette

des finances de Sfax AC le 02 septembre 1988 Folio 468 série 1 case 335.

2. Suivant rapport spécial du commissaire aux comptes enregistré à la recette des finances de Sfax le 29 septembre 1988 Folio 468 série 1-335.

3. Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 05 septembre 1988 enregistré à la recette des finances de Sfax AC le 29 septembre 1988 Folio 468 série 1-334.

4. Suivant acte de souscription et versement enregistrés à la recette des finances de Sfax AC le 05 Octobre 1988 N°28/88 Folio 468 Série 393.

5. Deux copies de l'assemblée générale extraordinaire ont été déposées au greffe de tribunal de première instance de Sfax le 30 septembre 1988 sous le N° 470/88 et le 06 octobre 1988 deux copies de déclaration de souscription et de paiement sous le N°498/88 faisant l'objet d'une augmentation du capital de la société de 250.000 à 550.000 dinars qui a été décidée et suite à une modification des articles 6 et 7 et mise à jour des statuts et enregistrée à la recette des finances de Sfax route de Tunis Folio 1 page 5 col 32 le 13 Février 1997.

2020X00531SANB2

Société Tunisienne d'industrie d'Aluminium

STIAL. sa

Siège Social : Z.I la poudrière 1 - 3002 SFAX

Suivant PV de la réunion du conseil d'administration réuni le 26 Février 1987 et enregistré à la recette des finances de Sfax AC le 02 Avril 1987 sous le N° 80 case 359 série 1.

M. DERBEL Mokhtar a été nommé président Directeur Général de la société. M. DERBEL Abdelaziz Directeur General Adjoint de la société.

Deux copies du PV ont été déposées au greffe du tribunal de première instance à Sfax en date du 21 Octobre 1987 sous le n°347/87.

2020X00532SANB2

Société Tunisienne d'industrie d'Aluminium

STIAL.sa

Siège Social Z.I La poudrière 1 - 3002 SFAX

Suivant le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration réuni le 23 Avril 1993 et enregistré à la recette des finances de SFAX AC le 13 Septembre 1993 Folio 491 case 2577.

- M. DERBEL Mokhtar a été nommé président du conseil d'administration.

- M. DERBEL Abdelaziz Directeur Général adjoint

2020X00533SANB2

Notice d'information relative à l'augmentation de capital de la société syphax béton

S.A au capital de 7.900.000 Dinars

Route de Gremda Km 2 B53 Immeuble Syphax Médical

MF: 1571380K/A/M/000

Objet social: Production de produits en béton pour la construction

Durée de la société : 99 ans

Suivant procès-verbal de L'assemblée générale extraordinaire du 08/05/2020, enregistré à la recette des finances Gremda - Sfax en date du 11/05/2020 sous le N° 20500708 Quittance N° M029421, dont L'original du PV a été déposé au centre du registre national des entreprises de Sfax le 15/05/2020 sous Le n°AC08822020, Il a été décidé d'augmenter le capital conformément aux modalités et caractéristiques suivantes :

• Caractéristiques de L'émission:

Le capital social sera augmenté de 750.000 dinars pour le porter de 7.900.000 dinars à 8.650.000 dinars par L'émission de 7.500 actions nouvelles de 100 dinars chacune à souscrire totalement en numéraire et à libérer par compensation des dettes dues aux actionnaires de la société.

• Droit préférentiel de souscription:

Après avoir approuvé Les rapports du conseil d'administration de la société et du commissaire aux comptes relatifs à l'augmentation de capital avec la suppression du droit préférentiel de souscription, établis conformément à L'art 300 du CSC, L'assemblée générale extraordinaire réunie le 08/05/2020 a décidé de réserver La totalité de l'augmentation du capital ayant une valeur de 750.000 dinars par la création de 7.500 actions au profit des actionnaires ayant des créances sur la société au titre des montants qu'ils ont avancé en comptes courants actionnaires avec libération de la totalité des nouvelles actions lors de la souscription. Par conséquent, les autres actionnaires ont renoncé à Leur droit préférentiel de souscription.

• Période de souscription:

Les actionnaires concernés par l'augmentation du capital par compensation de créances disposent d'un délai de Quinze(15) jours à compter de la publication de la décision d'augmentation du capital au J.O.R.T pour souscrire 7.500 actions nouvelles à libérer totalement avec possibilité de clôture anticipée de la souscription en cas de souscription Intégrale avant l'expiration du délai cité.

• Condition d'admissions aux assemblées:

Tout titulaire d'actions libérées peut assister aux Assemblées Générales. Chaque membre de L'assemblée, a autant de voix Qu'il possède et représente d'actions

• Répartition des résultats:

Les bénéfices distribuables sont composés du résultat comptable net après augmentation ou déduction des résultats reportés des exercices précédents et après déduction de 5% des bénéfices distribuables comme déterminés ci-dessus au titre des réserves légales. Cette déduction cesse d'être obligatoire si les réserves légales atteignent le dixième du capital de la société.

• Dépôt des fonds :

Les actions souscrites sont libérées par compensation des créances certaines, échues et dont le montant est connu par La société et qui se

rapportent aux montants avancés par les actionnaires dans des comptes courants actionnaires.

2020X00534SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société PHOENIX MECANO HARTU SARL

(Non résidente au capital de : deux millions cinq-cents mille dinars)

Identifiant unique: 1023401 W

Siège social: Avenue Annaba Z.I Ben Arous 2013

Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire daté le 31/10/2019, enregistré à la recette des Finances de la nouvelle Madina Ben Arous, quittance n° M067982, enregistrement n° 19704216, en date du 14/11/2019, dont deux exemplaires on été déposés au registre National des entreprises le 26/11/2019, l'assemblée générale approuve le rapport de gestion ainsi que les états financiers de la société relatifs à l'exercice 2018, et donne quitus au liquidateur pour La période de gestion, Il a été décidé de reconstruire le mandat du liquidateur Mr Wacef Masmoudi de nationalité Tunisienne CIN n°01328571 avec les pouvoirs les plus étendus pour une année commençant le 01/11/2019 et renouvelable par décision de l'assemblée générale.

2020R00849SRLB2

Dissolution et liquidation de la société

Société MARSA FASHION COMPANY" MFC"

SARL au capital social 800.000 Dinars

Siège social: Route de la Marsa - Km 12 Zone Industrielle Sidi Daoud La Marsa

MF:615398EAM000

R.N.E : 0615398E

Suivant Procès Verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 06/04/2020 enregistré à la recette des finances à la Charguia le 23/04/2020 quittance n° M042506 enregistrement n° 20502233, il a été décidé ce qui suit:

• la dissolution anticipée de la société et sa liquidation à compter du 20 avril 2020.

• la nomination de Monsieur Salah Dhibi expert judiciaire tant que liquidateur à partir du 20 avril 2020

Les créanciers de la société sont appelés à déclarer leurs dettes au bureau du liquidateur : sis au 92 rue Charguia 1. 2035 Tunis -durant le mois qui suit la présente publication.

Pour de plus amples renseignements contactez le bureau du liquidateur

Té1.71206350-71206341-Fax 71206342. e-mail. Salah.dhibi@planet.tn.

2020R00916SRLB2

Yazaki Tunisia SARL

Société à Responsabilité Limitée- Non Résidente

Capital social: 12.000.000 Euros

Nouvelle Zone Industrielle Aguila 2, Route de Tozeur, 2100 Gafsa

Identifiant unique: 1098077/P/A/M/000

CNSS: 309361-28

*Suivant une décision de la gérance du 29/11/2019 enregistrée à la REAS, 1er Bureau Tunis le 20/2/2020 sous QN°M001587EN°20801269

* Les gérants ont décidé d'annuler le mandat spécial délégué au profit de Mr Moez Merdassi en date du 4 Juillet 2019

* Suivant un Mandat Spécial du 29/11/2019 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajane, 1082 Tunis le 20/2/2020 sous QN°M016600EN°20800995

* Les gérants ont décidé de déléguer au profit de Mr Sofiene Sadkaoui et Mr Nizar Zouari les pouvoirs de signatures administratives et bancaires et d'une façon générale de représenter la société auprès de toutes entités en Tunisie.

* Les gérants ont décidé que le présent mandat spécial annule et remplace tout mandat et/ou pouvoirs précédemment octroyés aux Mandataires spéciaux.

*Dont un exemplaire des P.V ont été déposé au centre national du registre des entreprises sous l'identifiant unique N° 1098077 P en date du 25/2/2020.

2020R00944SRLB2

Changement du gérant

SOMMIERS A LATTES TUNISIENS SLT

SARL AU CAPITAL DE 50.000, 000 DINARS

Siège social: 83 Bis route Jawdet el Hayet Chotrana I - La Soukra-Ariana 2036

MF: 1523562WAM000

R C: R 03147792017

En vertu de l'assemblée générale extraordinaire du 9 mars 2020 enregistré à la recette des finances Nelson Mandella le 13 mars 2020 enregistrement N° 20800834, quittance N° 19962 dont une copie a été déposée au Registre National des Entreprises le 19 mars 2020 sous le N° 202023515 il apparaît que:

* Monsieur Ridha Bahri est nommé nouveau gérant de la société.

2020R00978SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente du fonds de commerce

Suite à un acte sous seing privé de vente rédigé par Maître dridi nejla avocate sise au 2 rue 13 août La Manouba daté le 06/02/2020 enregistré aux recettes publiques de finances de la Manouba le 19/03/2020 sous volume M027575 et le numéro d'enregistrement 20201244 ; Monsieur Mehdi ben Moncef ben Mannoubi Channoufi domicilié à 11 rue monaem el asfer cite ben Younes Tunis a vendu à Monsieur Mourad ben Ali ben Jomaa Ayari domicilié à 2 rue el Wafa cité Hassen Belkhouja la Manouba tout le fonds de commerce sis à 1 rue Ennour cité Hassen Belkhouja la Manouba destiné comme une publinet .

Toute opposition sera reçue chez l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce précité durant 20 jours dès la publicité de cet acte dans le JORT.

Cette annonce est publiée au journal.

2020R00865FCCC2

Avis

Selon le contrat de vente daté le 14 Mars 2020 enregistré à la recette des finances de bir El Kasaa le 17 Mars 2020 quittance N° M008825 enregistrement N° 20200323 vend Mme Ouerfelli Saloua à Mme kouaja Saloua tout le fonds de commerce «café » situé à cité Mzoughi Elmourouj 3 Ben Arous.

Toutes objections seront au bureau de Maître Fadhli Saloua au 13 rue Beb Bnet premier étage bureau n° 1 Tunis dans les 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cet article est annoncé dans les deux journaux le «Quotidien» et «Echourouk » le 09/05/2020.

2020R00866FCCC2

Vente de fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 11/03/2020, enregistré à la recette des finances de benikhalled, le 17/03/2020 enregistrement n° 20200255 quittance n°M009633, Manel kcherdi titulaire de la CIN N°06442924, a cédé à Sarra kcherdi, titulaire de la C I N n° 06334945, la totalité du fonds de commerce, portant le code fiscal n°1137182/j, exploité dans le local commercial sis avenue 14 janvier (7 novembre auparavant) revenant à son propriétaire initial bakkar kcherdi, et affecté au commerce du prêt à porter.

Le prix de la cession du fonds de commerce est fixé à trois milles dinars (3000D) repartis comme suit deux milles dinars (2000D) pour les éléments incorporels et mille dinars (1000D) pour les éléments corporels.

Ainsi en application des dispositions des articles 191,192, et 193 du cc, toute opposition à cette cession, sera admise durant les vingt jours qui précédent l'insertion de la notice au JORT, par l 'acquéreur aux lieux du fonds de commerce sis avenue 14 janvier (7 novembre au paravant).

Une notice de cession de ce fonds de commerce est incérée et publiée au quotidien la presse dans ça parution f n° 2003099 du 20/03/2020.

2020R00870FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Sidi Hasine sous le n° 20200839 le 10/03/2020 quittance n° M024226 la société METAL SYSTEME PLUS SARL identifiant unique 1518888H ayant son siège social au 144 rue 18 janvier 1952 km 7 route de fouchana Sidi Hasine 1095 a vendu à la société PRESENTOIR METAL SUARL en cours de constitution le droit au bail des lieux d'exploitation du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au 144 rue 18 janvier 1952 km 7 route de fouchana sidi hasine 1095 . Les oppositions auront lieu au bureau de maître Nizar Karmi sise à 35 rue Jebel barguou Tunis dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à compter de la publication de cette annonce au JORT. Cette annonce a été publiée le 13 Mai 2020 aux journaux le quotidien et chourouk.

2020R00887FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente signé le 22/01/2020 enregistré à la recette des finances de Chardimaou le 21/02/2020 sous n° 20200269 quittance N° M008100 Madame Ouerghi Lamia benêt Abadrahmen CIN n° 07769962 a vendu à Monsieur Wasli saleh ben Monji CIN n°0794892 la totalité d'un fonds de commerce avec ces éléments morals et matériels situé Rue Ali Zeitoun n° 08 Ghardimaou dont l'activité est un restaurant

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur et à l'adresse du fonds acheté dans les 20 jours suivant la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publie au journal « Echourouk » le 12/03/2020.

2020R00892FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 9 et 11 Mars 2020 et enregistré à la recette des finances Rue Boulbeba Mrabet Gabès le 11/03/2020 suivant quittance n° 16383 n° d'enregistrement 2020175.

La société des lignes intérieures et internationales "Tunisair Express" société anonyme, de capital 20000035 DT titulaire d'identifiant unique n° 0341761H, dont le siège social sise à immeuble Maghrebia - Tour A 9 rue de l'Artisanat, zone industrielle Charguia 2, représentée par son directeur général Madame Yosr Choueri, titulaire de CIN 05217388 du 07/07/2017, a vendu à Monsieur Ridha Ben Hachmi KILANI, titulaire de la C.I.N n° 03207513 délivrée le 30/06/2012,la totalité du fonds de commerce Avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploité à l'avenue Farhat Hached, rue Amer Sallami, Gabès.

Les oppositions se font entre les mains de la vendeuse à son siège social à immeuble Maghrebia - Tour A 9 rue de l'Artisanat, zone industrielle Charguia 2, dans les délais légaux de 20 jours à partir de la date de la parution au JORT. Cette annonce est parue au journal Echourouk du vendredi 20/03/2020.

2020R00893FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé datant du 03/02/2020 et enregistré à la recette des finances - La Goulette le 24/02/2020 sous le numéro 20201095,(reçu M 019866) Mme Mounira Dridi a vendu à Mme Amani Rejeb, tout le fonds de commerce sis au 221 avenue l'Habib Bourguiba - Le Kram, Cette vente a été publiée au journal Echourouk le 20/03/2020.

Les oppositions ne sont pas acceptées après l'expiration du délai de 20 jours à partir de la date de cette publication, et elles doivent être déposées à l'adresse de l'avocat rédacteur du contrat Maitre Akram Moussa, sis au Kram 6, rue Lagha.

2020R00899FCCC2

Vente d'un Fonds de commerce

Suivant acte SSP rédigé par maitre Moncef Hélal avocat du 10/03/2020 et enregistré à la recette des finances de

Mornag sous le numéro 20200586 du 12/04/2020 portant sur la vente d'un fonds de commerce sise à l'avenue Khaled ibn el walid l'Aouina Tunis destiné à l'activité de tout commerce

Le vendeur: Mohamed Walid Ben Yahia CIN 15008031 L'acquéreur: Makram Ben Amor Helali CIN 08643133.

La vente sur l'ensemble des éléments du fonds de commerce.

Les oppositions seront reçues dans les 20 jours qui suivent la publication de la présente vente aux journaux Echourouk et le Quotidien entre les mains de l'acquéreur à l'adresse du fonds sus mentionné.

2020R00906FCCC2

Vente de fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de NII. Medina le 11/05/2020 quittance N° M019169, enregistrement 20201064. N° registre au identifiant unique n° 498606 T Mr. Hichem Ben Habib Ben Mustapha a vendu la totalité du fonds du commerce avec toues ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que fruits sec sise à N° 41 Rue Annaser Bey Ben Arous à Mr. Themer Ben Ahmed Ben Saleh Ibrahimi.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains d'acheteur à l'adresse de fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au JO.R.T.

2020R00907FCCC2

Vente de fonds commercial

En vertu du contrat enregistré à la recette des finances cité Ettadhamen le 13/05/2020 quittance n°M032504 enregistrement n° 20201149 Mme Sihem Kbisa vend tout le fonds du commerce pour activité café 1ère catégorie «TORNADO» sise Avenue Abdelhalim Hafedh Lotissement Elfaouez Jardin de Menzeh 2 Arianaà Mme Hamida Bent Ali Khedri

Tout les oppositions doivent être déposés entre les mains d'acheteur au local de fonds du commerce sis avenue Abdelhalim Hafedh Lotissement Elfaouez Jardin de Menzeh 2 Ariana dans un délai de 20 jours

Cette annonce est publiée aux journaux Quotidien et Chourouk le 15/05/2020.

2020R00908FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 4/5/2020 enregistré à la recette de la finance Raoued - Ariana le 11/5/2020 sous le n° MO30863, quittance n° 20201164. Monsieur Montassar Ben Mouldi Ben Omar Ghazouani demeurant Rue Allala al Fessi n° 6 Tunis a cédé à Monsieur Mohamed Walid Ben Chedli Ben Kmaiss Ben Nasr, demeurant à Rue El Aouzai n° 26 Chotrana, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité actuellement" CAFE" Sis au 6 Rue al Afrah Cité la Gazelle - Ariana.

Toutes oppositions doivent être faites entres les mains de l'avocat Maitre Mezen Ahmed sis 1 Bis Rue Abou - Doulama Tunis, dans un délai de vingt jours à compté de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal "Echourouk" n° 10483 en date du 14/5/2020.

2020R00966FCCC2

Vente de fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé à la municipalité de la Goulette le 11/05/2020, enregistré à la recette des finances de la Goulette le 12 mai 2020, sous le n° 20201650, quittance n° 32782, Mme Nejiba Hammouda a vendu à la société MOSAIQUE BURAUTIQUE ET INFORMATIQUE SARL ayant l'identifiant unique n° 1660688A le fonds de commerce de vente d'articles bureautiques et informatiques situé à la cité Taieb Mhiri - l'Aouina - Av. Habib Bourguiba n° 46 l'AOuina-Tunis.

Les oppositions seront adressées entre les mains de l'acheteur à l'adresse de fonds de commerce dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T. Cette annonce a été publiée aux journaux "Chourouk" et "Le Quotidien" pour le 15 mai 2020 sous le n° IP0120/01013.

2020R00982FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suite à une donation acte authentique daté du 30/05/2016 enregistré à la recette des finances de la Nouvelle Médina le 03/06/2016 quittance n° M036203.

Mouelhi sofien a cédé à sa femme Ben Ali Asma la totalité d'un fonds de commerce « playstation » sis à 40 avenue Ahmed Tlili cité Chaker Mégrine

La présente donation à été publiée dans le journal « Essahafa » le 16 mai 2020.

2020R01000FCCC2

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé le 07/05/2020 enregistré à la recette des finances de Menzeh le 12/05/2020 quittance N° M039894, enregistrement 20201785 Mme Asma Othmani épouse Med Hédi Dakhlia CIN: 08308873 a vendu la totalité du fond du commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que Taxiphone sise au Centre Commercial et culturelle Menzeh 5 Gouvernorat Ariana à Mr Med Ben Fathi Bouraoui CIN : 07450582.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de l'acheteur à l'adresse de domicile sis à 8 Rue Démocratie Menzeh 5 dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le Journal Assabah le 14/05/2020

2020R01001FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Rue 09 Avril La Marsa le 05/05/2020 sous le n°20201767 quittance n° M043852, ABDERRAHMAN BEN HRIZ, titulaire de la CIN n° 0152402007 et demeurant à 24 Rue Ali Trad Bardo Tunis a cédé à IMED BROUISSI titulaire de la CIN n° 00789566 et demeurant à 08 impasse Ennouri Rue Boukhris Tunis la moitié de ses parts restant dans le fonds de commerce de vente de prêt à porter exploité dans le local sis à 07 rue des teinturiers Sidi Elbechir Tunis.

Les oppositions au paiement du prix seront notifiés à l'acheteur ayant élu son domicile à 07 rue des teinturiers Sidi Elbechir Tunis dans un délai de vingt jours à partir de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet extrait a été publié aux journaux « le quotidien» et « achourouk » le 09-05-2020.

2020R01009FCCC2

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

En vertu d'un acte sous - seing privé enregistré à la recette des finances de la rue Rue Al mahatta en date du 07-05-2020 sous le n°20201796, dame kamar louhichi Titulaire de la CIN 00285588 a vendu à dame Jalila hidri Titulaire de la CIN 00311217 le fonds de commerce exploité dans le local sis à rue brésil n° 08 belvédère - Tunis exploité comme café et pizzeria

Le présent avis a été publié au journal Essahafa du 25/05/2020.

2020R01014FCCC2

DONATION D'UN FONDS DE COMMERCE

Suite à un acte sous seing privé relatif à la donation d'un fonds de Commerce rédigé par Maitre Mohamed Lahbib Ben Cheikh Larbi Notaire à Tunis et son assistant, enregistré dans le registre du premier Nommé sous le n° 394/9, Mr Mohamed B. Ahmed Oueslati titulaire de la CIN n° 00148146 du 13/02/2018 a cédé à titre de donation à son fils Mr Abdemonam Oueslati titulaire de la CIN n° 07352453 du 21/01/2020 la totalité du Fonds de commerce destiné aux commerces et services des Articles d'électricité, sis au 31 Av. de la Liberté Tunis.

Toutes les oppositions seront reçues dans le local précité dans un délai ne dépassant pas 20 jours à la date de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

OBSERVATION :

Cet avis a été publié dans le Journal quotidien LE TEMPS en date du 16 Mai 2020 Page n° 10

2020R01018FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances cité Ettadhamen le 13/03/2020 n° 20201015 la société tunisienne de menuiserie moderne représentée par son gérant identifiant unique 1205955N a vendu à la société Ettaamir Tunisienne représentée par son gérant identifiant unique 1354036K le fonds de commerce exploité dans l'industrie et la vente de meubles.

Les oppositions s'exercent dans les délais légaux chez Maitre Azzouz Ben Romdhane à son étude sis Avenue Taher Sfar Imm Ben Dhiab Sousse.

Cet avis a été publié au journal la presse du 07/5/2020.

2020S00366FCCC2

Vente de fonds de commerce

Par un acte sous seing privè en date du 26/03/2020 et enregistré à tebolba le 05/05/2020 reçu MO14154. Mer Hichem slimen CIN N° 06779354 a vendu a Mer Mohamed salah bayoudh CIN N° 04157589 la totalité du fonds de commerce non immatriculé situé à la rue touristique fadhline et qui consiste comme café de 1er catégorie. Les oppositions seront recues entre les mains de Maitre Chtioui Hassib, à son adresse immeuble Borj khfacha Monastir.

Cette vente a été publiée dans les journaux Echourouk et le Quotidien du 07/05/2020.

2020S00377FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé daté du 05 décembre 2019 et 03 janvier 2020 Juin et enregistré à la recette des finances rue Mohamed Maarouf Sousse le 04 février 2020 sous le n°20200308 reçu MO 009142 Mr Lotfi Affes titulaire de la CIN N°05260663 au nom de Madame Lamia Affes titulaire de la CIN 05531882 MF 0413874 Q en vertu d'une procuration a vendu a Madame Saïda Douibi CIN n° 07563727 la totalité du fonds de commerce composé des clients et achalant, du nom commercial et de la jouissance école de formation professionnelle Nour plus sise à 18 rue commandant Bjaoui Sousse.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au 18 rue commandant Bjaoui Sousse.

Le présent avis a été inséré au journal quotidien du 13/05/2020.

2020S00382FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 15/01/2020, enregistré à la recette des finances Mansoura Kairouan en date et 12/03/2020, quittance MO22508 enregistrement N°20200564, Lotfi ben Abed Elmajid boukhris titulaire de la CIN n°07519800,Agent d'entreprise (star auto) son activité est le négoce de pièces détachées fournitures automobiles a vendu à Olfa Bent Hsouna Ben Ahmed Romdhani , titulaire de la CIN n°07582985, Agent d'entreprise (Nour el Yoser commerce) son activité est les services collectifs sociaux et personnels et la vente de pièces d' occasion tout le fonds de commerce, avec tous ses éléments corporels et incorporels situé cité abi elyoser chibani - kairouan.

Les oppositions seront acceptées dans un délai de Vingt jours (20) à partir de la parution de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne chez l'acheteur.

2020S00385FCCC2

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Maître Abdallah Omrane Avocat

14 Rue de la république 4000 Sousse

Tel: 73.222.468

Par acte en date du 16/01/2020 légalisé le 02/03/2020 enregistré à la recette des finances de Victor Hugo Sousse le 04/05/2020 sous le n° 20200718 reçu n° M017547 a vendu :

Madame Njoud bent saleh weslati ClN n° 07533145 délivrée le 05/09/1994 demeurant à Nasr- Allah Kairouan à Monsieur Mohamed ben Moncef Akermi demeurant à Msaken Sousse CIN n° 08492109 délivrée le 21/08/2003 tout le fonds de commerce de vente de fruits secs, tabac, journaux et produits alimentaires exploité dans le local sis au rez de chaussée rue jawharat sahel n°10 khzema est Sousse.

Cet avis a été publié au quotidien Tunisien « Echourouk» paru en date du 14/05/2020.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de l'avocat précité dans un délai de vingt jours de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2020S00394FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Monsieur Noureddine ben Ammar ben Ahmed BENALI a fait un don à sa femme Mariem bent Ridha Ben Mohamed Elaarif le fonds de commerce du magasin n° 7 ou on vend les Sandwiches sis Immeuble Ellhoutour centre route de l'Aéroport km 4 Sfax son matricule fiscal n° 000/CIN/1040548/N rédigé par les Notaires Salah Feki et Rachid Cheikh Rouhou le 13/3/2020 Enregistré le 08/05/2020 sous le n° M019108

Tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire .SALAH FEKI 1 rue Mallek Sfax dans un délai de 20 jours de la parution de cet avis qui a été paru au Journal Echourouk le 10 Mai 2020.

2020X00522FCCC2

Donation de fonds de commerce

Suite au contrat de donation établi par le maitre Abdessalem Medhioub notaire à Sfax en date 8 mai 2020 enregistré à la recette des finances Arbi Zarouk Sfax le 11 mai 2020 quittance M019581 Mr Mohamed Ali Abed demeurant à route sidi Mansour km 4 Hay Bourguiba n° 316 Sfax a donné à sa mère Mme Saida Bouchaala la totalité d'un fond de commerce vente prêt-à-porter sis à l'immeuble Intilaka 1 rue Kairouan n° 45 Sfax au prix 5.000 DT.

Les créanciers doivent faire oppositions entre le donateur et Mme Saida Bouchaala à l'adresse de fonds de commerce dit où bien au cabinet de notaire n° 100 rue des Notaires Sfax dans les 20 jours de la publication du présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée dans le journal Achourouk le 12/05/2020.

2020X00523FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par maitre Lassaad FOURATI enregistré à la recette des finances GREMDA Sfax le 14/02/2018, quittance n° M012947 enregistrement n° 18200395, Mr. Mohamed Ali KAMOUN, CIN n° 08772241, MF 1526524C a vendu à Mr. Hichem KAMOUN, CIN n° 08854958, la totalité du fonds de commerce consistant en un salon du Thé du 1 catégorie ,sis route l'Afrane Km 5.5 SFAX sous le nom commercial-le comptoir.

Pour toute opposition dans le délai de vingt jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne s'adresser à Mr. Mohaoud Kamoun, demeurant rue Dag Hamerchould n° 23 SFAX.

Cet avis a été publié aux journaux Assbeh et le Temps du 13/05/2020.

2020X00524FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte sous seing privé en date du 04/05/2020, enregistré en date du 05/05/2020 à la recette des finances Gremda Sfax, n° de quittance M028268 enregistrement n° 2020687, Mme Sagiaa Fourti titulaire de la CIN n° 05243140 a vendu à Mr Amin Jardak titulaire de la CIN n° 11038780, la totalité du fonds de commerce nommé Luck Coffée exploité à route Gremda km 4 Sidi abess Sfax.

Les oppositions seront reçues entre les mains de maître Chiheb Bali dans son bureau sis à rue Taher Sfar, immeuble Centre Marhaba Sfax dans un délai ne dépassant pas 20 jours de la date de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal le Temps du 14/05/2020.

2020X00528FCCC2

Vente de fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 9 et 10 Mars 2020 et enregistré à la recette des finances diar elwafa Sfax le 11/05/2020 récépissé n° M034123 , enregistrement n°20201523, madame Souad Bent Said ben Mohamed Elhabib , domiciliée à rue Ain km 1.5 impasse Daoued Sfax, a vendu à madame Imtinaen Bent Tawfik Ben Ali Ktata domiciliée â Avenue Bourguiba rue yasmine N°9 Ain sfax ,le fonds de commerce destiné à la vente des pièces de rechanges des automobiles exploité dans le local sis à Rue El Hanaya N°3 Pic-ville Sfax.

Le fonds de commerce vendu comporte la clientèle, l'achalandage, le nom commercial, le droit au bail et certains instruments.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce objet de cette annonce dans les 20 jours suivant la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux Le Quotidien et Echououk le 16/05/2020.

2020X00535FCCC2

Location gérance libre

Location-gérance d'un F.C

En vertu d'un acte S.S.P du 09/03/2020, enregistré à la recette des finances Sidi Hassine Tunis le 12/03/2020 quittance n° M025425, Mrs Mouldi Dakhlaoui a loué en gérance libre à la S.U.A.R.L Dakhlaoui Anas IU 1660439J, la totalité du F.C destiné à la vente en gros des produits alimentaires sis à 13 bis rue Ennakhil cité Zahrouni

Tunis pour une durée de 3 ans du 01/03/2020 au 28/02/2023.

Publication au journal le quotidien le 20/03/2020.

2020R00877FCCC3

Location d'un fonds de commerce «Gérance Libre»

Suivant Acte SSP en date du 11/03/2020, enregistrés à la recette des finances de Hammam Sousse le 17/03/2020 sous N°20301422 quittance N°M030141. Mr Abdelkader Ben Ezzedine Ben Abdelkader TRITER, titulaire de la CIN n° 08494477, et demeurant à Rue El Ghouiba-Kantaoui- Hammam Sousse, a loué à Mr Mohamed Ben Habib Ben Ibrahim Hsaiiri, titulaire de la CIN n°1026997,

totalité du fonds de commerce du local destiné Salon de Thé, (IU: 1148161N) sise à rue El Ghouîba- Kantaoui-Hammam Sousse, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 2 ans renouvelables à partir du 01/04/2020 et finissant le 31/03/2022. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S00384FCCC3

Renouvellement d'une Location d'un fonds de commerce

Turki Bechir

Avocat à la cour de cassation

Avenue Tahar SFAR, Sousse

Tel : 73228839

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 05/05/2020 enregistré à la recette d'enregistrèrent des actes de sociétés à Sousse le 11/05/2020 N° : 20300907 , quittance N° : M000992 il a été renouvelé la location du fonds de commerce du restaurant «la gondole» sis boulevard 14 janvier Sousse appartenant à Mr Mohamed Hédi Souaied CIN n° 02841297au profit de Mr Haroun ben Mohamed Trimech CIN n° 04611930 pour une période d'une année commençant le 01 Mai 2020 finissant fin Avril 2021.

Les oppositions seront dressées auprès du propriétaire du fonds de commerce Mr Mohamed Hédi Souaied à l'adresse du fons du commerce.

Cet avis est publié aux journaux le Chourouk le 14 Mai 2020 et le Quotidien à la même date.

2020S00393FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution du syndicat de cohabitation

Suite à l'assemblée générale des propriétaires de l'immeuble 52, fait le 28 decembre 2019, il a été décidé de constituer un syndicat de cohabitation et l'élection de comité comme suit :

- Mme. Sghaier Hassiba : président

- Mme. Agrougui Jihen : trésorière

- Mme. Snoussi Meha : secrétaire générale

- M. WAHBI Latief : membre

- M. ABID Imen : membre

Avec désignation du local social de comité à l'immeuble 52 avenue 14 janvier El Mourouj 5.

2020R00874APSF1

Constitution d'une association

- Nom de l'association: Créateurs»

- Classification: socioculturelle

- Objectifs: - établir une culture d'initiative privée chez les jeunes à leur propre compte

- prise en conscience psychologique et sociale des diplômés universitaires et décrocheurs scolaire

- contribuer à éduquer et sensibiliser les jeunes sur leurs rôles dans le volontariat et leurs responsabilités

- contribuer à sensibiliser les jeunes au développement, à la modernisation et au volontariat.

- Siège social: Rue Mohamed Al-BARMAKI cité Ben Yones 2011 Tunis

- Les membres: - président: Hafedh Soudani

- Secrétaire général: Mohamed Ali Dhrifi

- Trésorier: Bilel Absi.

2020R00885APSF1

Constitution d'une association

Dénomination: association forum de Carthage

Adresse: Immeuble Dar EI-Khair, cité les Sapins, les Berges du Lac 2 Tunis

Objectifs de l'association :

• Réflexion sur diverses questions économiques, sociales et de développement.

• Travailler pour diffuser la sensibilisation nationale et augmenter le niveau de contribution au développement économique et social.

• Contribuer à l'effort national de mobilisation des investissements et d'amélioration de l'image de la Tunisie auprès des acteurs économiques du monde.

Les membres:

Le président Mohamed Hassen Manai.

Secrétaire général: Adel Bernat.

Trésorier: Salaheddine Hammadi.

2020R00951APSF1

Constitution de Syndic des copropriétaires

Suivant procès-verbal de l'assemblée constitutionnelle en date du 02/01/2020 déposé à la municipalité de la Soukra le 12/05/2020 et enregistré à la recette des finances Borj louzir en date du 05/02/2020 sous le numéro 20700305, quittance numéro M009368, il a été constitué le syndicat des propriétaires de Résidence Yasmine sise à Rue Moez Ibn Badis, Borj louzir la soukra et nommer les membres:

- Monsieur Kaissar El Hakim: Président.

- Monsieur Karim Belghith : Trésorier.

- Monsieur Tarak Kallel : Secrétaire Général.

- Monsieur Mohamed Ben Ammar : Membre.

2020R00957APSF1

Union des cadres et des agents de la région de sécurité nationale de Tunisie

Siège: rue Al Hurriya Bouchoucha

Membres: Secrétaire général: Tariq Al-Rayahi

Trésorier: Mohsen Al-Rabhi

Objectifs: Améliorer le statut social des agents et communiquer avec la direction

2020R00972APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Plateforme Tunisienne des Alternatives.

Siège: 15, rue du 18 Janvier 1952 - 1001- Tunis.

Objet: droits économiques et sociaux.

Objectifs:

Contribuer à promouvoir la citoyenneté et les droits de l'Homme.

Contribuer à promouvoir les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Contribuer à renforcer les capacités individuelles dans le cadre du travail individuel et collectif.

Contribuer à soutenir les initiatives relatives à l'objet de l'association, notamment les jeunes.

Contribuer à promouvoir les principes de solidarité et de justice sociale.

Contribuer à proposer des alternatives économiques, sociales et environnementales.

Bureau directeur :

Mohamed Abdelaziz Krichen, président.

Layla Riahi, trésorière.

Manel Chlibi, secrétaire générale.

Sabra Chraifa, secrétaire générale adjointe.

2020R00977APSF1

ASSOCIATION NATIONALE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX (ANACOM).

Adresse du siège social : Rue Kortobi, n° 14, Cité ElKhadra, Tunis, Tunisie.

Objectifs de l'Association et Nature de l'activité et classement :

L'association Nationale des Conseillers Municipaux est une association de développement locale et nationale, qui œuvre dans le domaine du développement local, de l'appui des capacités et l'encadrement des initiatives de mise en place de projets de développement local, elle assure dans sa mission la veille, le diagnostic, la proposition de projets de développement local, la réflexion et la recherche des opportunités.

L'Association Nationale des Conseillers Municipaux est régie conformément aux dispositions du décret n° 88 du 24 septembre 2011 relatif à l'organisation des associations.

L'association vise à :

1- Développer le concept des pouvoirs locaux, à consolider la conscience citoyenne de l'importance du rôle des pouvoirs locaux en tant que mécanisme de mise en œuvre de la politique de l'Etat au niveau local et comme levier de développement et de prospérité,

2- Créer un espace ouvert pour améliorer la communication et la coopération entre les conseillers municipaux sur toute la République Tunisienne, et rationaliser le rôle des pouvoirs locaux et les consolider par les moyens de la coopération, la communication et interaction entre les conseillers municipaux,

3- Communiquer et coopérer pour établir des visions communes de décentralisation du travail municipal et mettre en place une stratégie nationale de développement local selon des normes nationales unifiées et selon les intérêts des citoyens et les intérêts suprême des régions.

4- Mettre en place un programme de formation, de recyclage et d'encadrement des conseillers municipaux, auquel programme pourrait fournit aux jeunes de la région, dans le but de créer les futurs cadres et dirigeants politiques du pays,

5- Créer une dynamique de coopération interrégionale et internationale avec les pouvoirs locaux des autres pays et renforcer les échanges et les projets communs, pour bénéficier de leurs expériences et expertise en matière de gestion locale,

6- Mettre en place un réseau de dialogue et de coopération entre les conseillers municipaux et les institutions de la société civile, en vue d'œuvrer ensemble pour la réalisation des projets municipaux locaux, et dynamiser la politique de proximité en créant une plateforme électronique interactive pour une communication permanente et fluide entre les conseillers, les citoyens et la municipalité avec l'implication d'un Forum citoyens dont l'objectif est d'assurer une veille interactive avec les citoyens et une information instantanée de leurs problèmes et difficultés et des priorités locales,

Noms Prénoms, titres et professions des fondateurs et responsables de l'ANACOM :

- Président : Henda Belhadjali, Conseillère municipale, Consultante indépendante,

- Vice-président : Mohamed Al-Sagheer Al-Nouri, Conseiller municipal, Expert,

- Secrétaire général : Zayani Al-Daboubi, Conseiller Municipal, technicien supérieur au ministère de l'équipement,

- Secrétaire général adjoint : Jalloul Jabali, Conseiller Municipal, Inspecteur au ministère des finances,

- Trésorier : Anis Oueslati, Conseiller municipal, Chef d'Entreprise,

- Trésorier adjoint : Mohamed AbdelGhaffar, Conseiller Municipal, technicien en Informatique

- Membre chargée des relations avec les auto

- Trésorier adjoint : Mohamed AbdelGhaffar, Conseiller Municipal, technicien en Informatique

- Membre chargée des relations avec les autorités publiques : Tayseer Abdel Dayem, Conseillère municipale,

- Membre en charge des relations avec la société civile: Nabil Khenine, chef d'arrondissement, Technicien de laboratoire,

- Membre en charge de la formation et du recyclage : Saida Ouni, Conseillère Municipale, Médecin,

- Directrice exécutive de l'Association Nationale des conseillers municipaux : Bouthaina Gargoubi, Enseignante,

La date et le numéro du récépissé de dépôt : 10 mars 2020, (Recette des Finances du Bardo),

Le numéro du récépissé : 23285,

Le numéro de l'inscription : 359,

Le numéro d'inscription : 33906.

2020R01015APSF1

Constitution du Syndicat des propriétaires:

Immeuble "Les Trois Dauphins"

Suite à l'assemblée constitutive tenue le 27 février 2020, et dont un procès verbal a été dressé par l'huissier maitre Fethi Rabbi, a été constitué le syndicat des propriétaires de l'immeuble "Les Trois Dauphins" situé Boulevard 14 janvier route touristique - Sousse. L'assemblée a décidé l'adoption du règlement de copropriété et la nomination de Monsieur Belgacem Hamdi en tant que président du syndicat

2020S00383APSF1

Constitution d'une association

Dénomination: Association de badminton d'AI-Jazeera

Siège social: rue Habib Bourguiba, Houmt Souk

Objectifs: L'association vise à introduire le badminton et développer et affiner les talents des jeunes et l'encadrer

Autorisation pour la publication de 1880 le 13 avril 2020

2020X00536APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Ventes aux enchères publiques d'un immeuble immatriculé

Licitation

ETUDE MAITRE MABROUK MADDOURI

Avocat à la cour de cassation

61 rue Abderrazek Chraïbi 1 étage b2 Tunis Tunisie

TEL: 216.70.317.056 FAX: 216.71.258.704

M.F : 0798444F/A/P/0000

Avocat de poursuivant: Maître Maddouri Mabrouk a la cour de cassation, 61 rue Abderrazek Echraibi 1 étage b2 Tunis

La partie poursuivante : Société l'immobilière des Bourgeons ; en la personne de son représentant légal; SARL immatriculée au R.C de tribunal de 1er instance de Ben Arous sous le n° B8131312001 ayant MF 763778N/P/M/000 demeurant à route du port, Zone portuaire BP252, 2040 Radès Ben Arous en tant que copropriétaire.

Parties poursuivies:

1- Fatma Bent Ettaher ben Elhaj Mohamed Nhija

2- Fahmi Ben Mohamed Hadi Ben Mohamed Ben Halima.

3- Saloua Bent Mohamed Hadi Ben Mohamed Ben Halima.

4- Sarra Bent Mohamed Hadi Ben Mohamed Ben Halima.

5- Olfa bent Mohamed Hadi ben Mohamed Ben Halima.

Ayants tous comme domicile élue Eude Me BELHAJ LAMIA sis au 24 rue de CAIRE Tunis.

Désignation du bien à vendre: Immeuble immatriculé objet du T.F n° 129036 Tunis nommé «Mouldi et chedlya » sis à Carthage Byrsa gouvernorat de Tunis.

Le terrain est d'une superficie de 347m2 sur lequel est édifié une Villa à deux niveaux.

-Le Réz- de- chaussée est composé d'un salon, 3 chambres, salle de bain, deux balcons et d'une superficie bâtie de 135 mètre carré.

-Le 1er étage est composé de deux appartements d'une superficie total de 135 mètre carré.

- L'édification secondaire consiste en un petit studio indépendant qui s'ouvre sur rue de DAMERJI ainsi qu'une chambre et une toilette d'une superficie de 18 mètre carré.

Date et lieu de la vente: Mardi 16 juin 2020 devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis à partir de 09H00 du matin.

La mise à prix: Est fixée à la somme de huit cent dix sept milles dinars (817000 Dinars) outre les frais .qui seront fixés par le Tribunal.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'Avocat de poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis.

Observations : Toute personne voulant participer aux enchères doit consigner le 1/3 de la mise à prix, les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2020R00963VEPA1

Cabinet Maître NEJHA BEN ABDALLAH Avocat

International City Center - Tour Des Bureaux 1082 Centre Urbain Nord

M.F : 000/P/A/714498K

Tél. : 71 750 329. Fax: 70 728 731

Vente aux enchères publiques

l) POURSUIVANT: La Société Tunisienne de Banque « S. T. B » S A représentée par son représentant légal, inscrite au registre de commerce du Tribunal de Première Instance de Tunis sous le N° B182331996 dont le siège social à Tunis, rue Hédi Nouira et élisant son domicile au cabinet du Maître Nejha Ben Abdallah sise à l'International City Center tour des bureaux 1082 centre urbain nord Tunis.

2) PARTIE SAISIE: LA SOCIETE Phénicia Loisirs, société anonyme, représentée par son représentant légal, inscrite au registre de commerce du Tribunal de Première Instance de Ben Arous sous le n° B0240412005, matricule fiscal n° 0930462D dont le siège social est à El Mourouj 1, rue Ramada Ben Arous.

3)AVOCAT POURSUIVANT: Maître Nejha Ben Abdallah ayant son cabinet à l'International City Center tour des bureaux 1082 centre urbain nord Tunis M.F : 000/P/A/714498K.

4) L'IMMEUBLE SAISI: Il s'agit d'un terrain immatriculé, objet du titre foncier n° 63472 Ben Arous dénommé "MELK PHINICIA LOISIRS ", sis à El Mourouj , d'une superficie de 37421 m^2 sur lequel est édifié un centre de loisirs non achevé et non fonctionnel.

5) MISE A PRIX: Le prix est de un million neuf cent quatre vingt et un mille huit cent quarante quatre dinars quatre vingt quatorze millimes (1.981.844,094 DT), frais en sus.

6) VISITE DE L'IMMEUBLE: Tous les jours .Pour de plus amples informations, prendre Connaissance du cahier des charges générales déposé au greffe du tribunal de première instance de Tunis et à l'étude de l'avocat poursuivant.

7)DATE ET LIEU DE LA VENTE: la vente aura lieu le 11/06/2020 à partir de 9 h à la chambre des criées du tribunal de première instance de Ben Arous.

OBSERVATIONS: Ne peuvent prendre part aux enchères que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et consignation ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable. Les étrangers doivent être muni en plus, des autorisations administratives nécessaires.

2020R00968VEPA1

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Cabinet Maitre Dalenda Aouem Sahnoun

Avocate près la cour de cassation

01, bis rue de Luxembourg Tunis 71336367

MF :513984/C/P/000

Le Poursuivant: La Banque Tuniso-Koweitienne, poursuite et d'élégance de son représentant légal demeurant à Tunis 10 bis avenue Mohamed V, élection de domicile au bureau de Maitre Dalenda Aouem Sahnoun sis au 1 bis rue de Luxembourg 1001 Tunis, son registre de commerce n° B152691996.

Avocat Poursuivant: Maitre Dalenda Aouem Sahnoun Avocate demeurant au l bis rue de Luxembourg Tunis, MF 513984/C/P/000.

La Partie Saisie: Mme Fatma Ben Messaoud demeurant à 78 avenue Hedi Chaker Sfax titulaire de CIN n° 08179199 délivrée à Tunis le 28/02/2007.

Objet de la Vente: La totalité de la propriété objet du titre foncier n° 156927 Tunis dénommé «RAYEN 77» d'une superficie globale de 130m2 composé d'un appartement B3.6 sis au 3ème étage de l'immeuble Rayen sis à la Marsa.

Mise à prix: Cent Soixante Seize Mille Deux Cent Quatre Vingt Dinars (176.280dt000) après rabaissement de 40% du prix initiale.

Date et lieux de l'adjudication: Mardi 30 Juin 2020 à 9 heure du matin devant la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Tunis 1.

Visite des Lieux: La visite des lieux peut se faire tous les jours pendant l'horaire administratif.

Consultation du cahier des charges: Peut se faire au greffe du tribunal de1ère instance de Tunis 1 et au cabinet de l'avocate poursuivante.

N.B: Nul ne peut participer à l'adjudication qu'après avoir consigné le tiers de la mise à prix par l'Intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

2020R00973VEPA1

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Cabinet Maitre Dalenda Aouem Sahnoun

Avocate près la cour de cassation

01, bis rue de Luxembourg Tunis 71336367

MF :513984/C/P/000

Le Poursuivant: L'ARAB TUNSIEN BANK (ATB) poursuite et d'élegance de son représentant légal demeurant au siège social de l'ADR 5 rue Talleyrand 1002 Tunis son registre de commerce n° B167001997.

Avocat Poursuivant: Maitre Dalenda Aouem Sahnoun Avocate demeurant au 1 bis rue de Luxembourg Tunis MF 513984/C/P/000.

La Partie Saisie: Mr Mohamed Ameur Belghith titulaire de la CIN n° 04144026 demeurant à la rue Mohamed M'halla Monastir.

Objet de la Vente: 1) Le titre foncier n° 8854 Monastir- dénommé « AMEL» sis à Bembla Monastir, d'une superficie globale de 7230m^2,

2) Le titre foncier n° 18256 Monastir dénommé « HORIA» sis à Monastir, d'une superficie globale de 1154m^2

Mise à Prix:

3) Cent Douze Mille Quatre Cent Quatre Vingt Quatorze Dinars (112.494dt000) pour le titre fonciers n° 8854 Monastir après rabaissement de 40% du prix initiale.

4) Quarante Huit Mille Quatre Cent Soixante Huit Dinars (48.468dt000) pour le titre fonciers n° 18256 Monastir après rabaissement de 40% du prix initial.

Date et lieux de l'adjudication: Mercredi 10 Juin 2020 à 9 heure du matin devant la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Monastir sis à Monastir.

Visite des lieux: La visite des lieux peut se faire tous les jours pendant l'horaire administratif.

Consultation du cahier des charges: Peut se faire au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir et au cabinet de l'avocate poursuivante.

N.B: Nul ne peut participer à l'adjudication qu'après avoir consigné le tiers de la mise à prix par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

2020R00974VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maitre Ajlani Asma

Avocate à La Cour d'appel

23 bis rue de Marseille Tunis

Tel 71 254510

M. Fiscal P /0000853682G

Le saisissant : Lilia Ben Aziza cin 06279489 -demeurant à diar el hana n° 36 Menzeh 9 c Tunis.

Le saisi : Karim laaribi titulaire de la cin n° 06327181-demeurant à avenue ariha ain zarwen la marsa ; et amira kordrli titulaire de la cin n°06373351-demeurant à avenue ariha ain zarwen la marsa.

L'avocat poursuivant : Maître Asma Ajlani Avocate à la Cour d'appel, ayant son étude au 23 bis rue de Marseille Tunis.

Désignation de l'Immeuble saisi : la totalité des parts indivises revenant aux débiteurs dans le terrain immatriculé sis à « Borj elkhosos » nord Ariana objet du titre foncier n° 59848 TUNIS dénommée "Thamiria 4" d'une superficie 477m^2.où on trouve un bâtiment non achevé composer d'un rez de chaussée et d'un premier étage.

Mise à prix : La valeur de la totalité des parts indivises est estimée à Trois cent quatorze milles cinquante quatre dinars (314.054.000 D) terrain et bâtiment le tout est établi selon rapport de l'expert RIDHA KACEM désigné par ordonnance sur requête du président du tribunal de première instance Ariana n 62632 du 29/06/2018.

Date et lieu de l'enchère: le lundi 08 juin 2020 devant la chambre des criées du Tribunal de première Instance d'Ariana à partir de 9h00.

Visite du terrain objet de l'adjudication : La visite s'effectuera tous les jours sur les lieux mêmes. Et pour de plus amples renseignement s'adresser à l'étude de l'avocate poursuivante ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observations : La participation aux enchères n'est possible qu'après consignation du 1/3 du montant de La mise à prix et par l'intermédiaire d'un Avocat ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'un cautionnement bancaire.

- Les étrangers doivent se munir de l'autorisation de gouverneur du lieu de l'immeuble saisi pour participer à l'adjudication.

2020R01008VEPA1

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

APRES REDUCTION DE LA MISE A PRIX DE 40%

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous mentionné le Mercredi 10/06/2020 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Monastir à 9h du matin dans son prétoire habituel.

L'Avocat poursuivant MF : 646195 Q/P/M 000

Maitre Ahmed Laouiti Place Leader Cité Trabelsia Monastir

Le poursuivant : La Banque De L'habitat S.A représentée par son président Directeur Général, ayant son siège social Avenue Mohamed V Tunis MF : 24588W/P/M/000.

Contre :

Mohamed Ben Salah Errebii (Créancier Principal CIN 06783992, demeurant à Rebaiya Zermadine gouvernorat Monastir

Saida Bent Mohamed Errebii (Caution Solidaire) CIN 06884594, demeurant à Rebaiya Zermadine gouvernorat Monastir

Immeubles mis en adjudication :

La totalité de l'immeuble nommé « Awaeka » du titre foncier n°71692 Monastir composé d'une seule parcelle dont la superficie totale de 1053 m2 consistant en une terre agricole implantée olive et un local agricole terrain nue avec construction.

La totalité de l'immeuble nommé « Awaeka » du titre foncier n°71692 Monastir, terrain à usage d'habitation sis à Rbaiia Menzel Hayet Zermadine, parcelle 36 du cadastre objet du terrain, sur laquelle est situe une villa de 180 m2 et un terrain nu avec quelques arbres fruitiers.

L'immeuble contient quatre oranges, des oliviers, il est alimentée en eau potable et l'electricté électrique.

Cette propriété est bordée par Saleh Al-Rabaie- à l'est par la route d'al-Rabaaia – l'ouest de saleh Al-Rabaie.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 62.055.000 après réduction de 40% plus les frais de la 1ère adjudication fixés à 3237.329D, plus les frais de la 2ème adjudication.

Visite de l'immeuble : chaque jour et pour plus d'information consulter le cahier de charge déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Participation aux enchères : se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2020S00387VEPA1

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES APRES REDUCTION DE LA MISE A PRIX DE 40%

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous mentionné le Mercredi 10/06/2020 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Monastir à 9h du matin dans son prétoire habituel.

L'Avocat poursuivant : Maître Ahmed Laouiti Place Leader Cité Trabelsia Monastir. MF 646195 Q

Le poursuivant : La Banque De L'habitat (S.A) représentée par son Président Directeur Général ayant son siège social Avenue Mohamed V Tunis MF : 24588 W/P/M/000

Contre : Faycal Ben Mahmoud Abdelhak , cadre bancaire , Titulaire de la C I N 00758231 demeurant à 23 avenue boudriss Teboulba Gouvernorat de Monastir

Immeuble mis en adjudication;

Immeuble mis en adjudication : L'immeuble nommé « Zouhour II» du titre foncier N°51851 Monastir dont la superficie totale de 88 m2 correspondant à un appartement au troisième étage composé de salon, trois chambres cuisine et salle de bain sise à Monastir, cité el bassatine Gouvernorat de Monastir

L'appartement correspond à la parcelle n° 16 et le propriétaire possède 1308/10000 de part indivise du titre foncier 13938 Monastir

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 68.640.000 après sa réduction de 40% plus les frais de la 1ère adjudication fixée à 3248.432 D, plus les frais de la 2ème adjudication.

Visite de l'immeuble : Chaque jour, et pour plus d'information consulter le cahier de charge déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Participation aux enchères : Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2020S00388VEPA1

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

APRES REDUCTION DE LA MISE A PRIX DE 40%

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous mentionné le Mercredi 10/06/2020 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Monastir à 9h du matin dans son prétoire habituel.

L'Avocat poursuivant : Maitre Ahmad Laouiti Place Leader Cité TrabeIsia Monastir

MF : 646195 Q/P/M000

Le poursuivant : La Société Tunisienne De Banque (S.A) représentée par son Président Directeur Général, son siège social Avenue Hédi Nouira Tunis MF : 001237 A/P/M 000

Contre :

Maher Ben Mohamed El Hajri (Créancier Principal), commerçant inscrit au RC sous le N° A153742015 , demeurant à route sidi bannour Moknine gouvernorat Monastir.

Mohamed Ben Ameur Ben Salem El Hajri (en sa qualité de caution réelle solidaire et hypothécaire) demeurant à route sidi bannour Moknine gouvernorat Monastir

Immeubles mis en adjudication :

L'immeuble nommé «Al Baraka» du titre foncier N°102346 Monastir, composé d'une seule parcelle n°2, dont la superficie totale de 293 m2, un terrain La forme semi-rectangulaire s'ouvre sur deux interfaces routières d'une largeur de 12 mètres du côté tribal oriental et d'une route d'une largeur de 8 mètres de la. façade souterraine orientale située à la périphérie de la ville de Moknine, prés du quartier d'Al –Mala'ab, selon le plan d'aménagement urbain, le terrain est situé dans une zone destinée à la construction de logement au rez-de-chaussée et deux étages. Le terrain est clôturé avec un mur de briques à une hauteur de 3.60 mètres sur les quatre façades sans respecter l'angle d'intersection de 9.00 mètres sur la façade tribale orientale et de 30.00 mètres sur la façade souterraine orientale.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 26.244.000 après sa réduction de 40% plus les frais de la 1ère adjudication fixés à 2338.000 D. plus les frais de la 2ème adjudication.

Visite de l'immeuble: Chaque jour, et pour plus d'information consulter le cahier de charge déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir ou â l'étude de l'avocat poursuivant.

Participation aux enchères : Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2020S00391VEPA1

Avis aux créanciers

Distribution de fonds de liquidation

Société Tunisia GLASS - Société en liquidation Zone Industrielle Sidi Hassine Essijoumi

M.F: 0755334Q/A/M/000

CNSS : 00340480-10

Le liquidateur de la société Tunisia GLASS MR Slaheddiene Slim annonce que Monsieur le Juge commissaire de liquidation a décidé en date du 08/05/2020 l'approbation de tableau de distribution le fonds de liquidation de la société Tunisia GLASS comme suivant:

- Whaibi Mohammed: 16682,224 dinars.

- Taboubi Samir : 13 414,000 dinars.

- Wchtati Abdelatif : 21 029,308 dinars.

- Jbali Abdelhamid : 10 440,604 dinars.

- Recette de finance Sidi Hsin : 211 085,436 dinars.

- Caisse Nationale de sécurité sociale Bardo: 54 709,687 dinars.

Toute personne intéressée doit faire son opposition dans un délai de quatre vingt-dix (90) jours à compter de la date de parution du dernier avis selon la disposition de l'article 46 du code des sociétés commerciales.

2020R00872VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Société "AGRO-SERVICES"

S.A. au capital de 600.000 Dinars

Siège Social: 4, Rue Hassen Ibn NOOMANE 1002 - Tunis-Belvédère

Identifiant unique: 341486H

La Société d'études et de prestation de services "AGRO-SERVICES" informe ses actionnaires que la date de l'assemblée générale ordinaire est fixée pour le jeudi 4 juin 2020 à **11** H00 du matin à son siège social, 4, Rue Hassen Ibn NOOMANE - 1002 - Tunis-Belvédère au lieu du jeudi 16 avril 2020 annoncée au journal Officiel de la République Tunisienne N°23 du 20 mars 2020 page 750, annonce N°2020T00376SANB3.

2020R00876SANB3

Convocation à l'assemblée générale Ordinaire

"Société Cytopharma SA"

Société anonyme au capital social : 18 615 390 Dinars

Siège social: ZI Hammam Zriba, Zaghouan

MF : 1204054DAM000

Les actionnaires de la société CYTOPHARMA sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 17 Juin 2020 à 09h00 au siège de la société Alternative Capital Partners sis à Immeuble Yosr, Apt 9 & 10, Rue du LAC Victoria - Les Berges du Lac 1053, et décide de fixer son ordre du jour comme suit :

1- Ratification des modes et délais de convocation de l'AGO

2 - Lecture et discussion du rapport du conseil d'administration destiné à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

3 - Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

4 - Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

5 - Affectation du résultat

6 - Approbation des conventions règlementées.

7 - Quitus aux administrateurs

8 - Fixation des jetons de présence pour les administrateurs

9 - Nomination du commissaire aux comptes

10- Pouvoirs pour formalités.

2020R00879SANB3

Convocation

SOTULIN SA

Siège Social : Résidence Essafsaf Blanc B11

Borj Cédria 2084

Au Capital de780.000 Dinars

MF : 1058353TAM000

RC : B2447412008

CNSS : 285307-30

Messieurs les actionnaires de la Société Sotulin SA sont convoqués à assister successivement à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le Vendredi 19 Juin 2020 à 10h:00 heures du matin à l'usine sis à

la Zone Industrielle El Kef 7100, et ceux à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Lecture et approbation de rapport du conseil d'administration 2019

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes 2019.

3 - Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

4- Allocation et distribution du bénéfice pour l'exercice 2019.

5- Détermination du montant de jetons de présence pour l'exercice 2019.

6- Quitus aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice 2019.

7- Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2020,2021 ,2022

8- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2020,2021 ,2022.

9- Convocation du nouveau conseil d'administration et fixation de son ordre du jour.

2020R00880SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Immobilière commerciale et financière « SICOF»

S.A au capital de 8.500.000 dinars

Siège social: 150, avenue de la liberté -1002 - Tunis

Identifiant Unique & MF: 0001233W

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société immobilière commerciale et financière« SICOF » SA, sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Jeudi 25 Juin 2020 à 12H30, au siège de la société, sis au 150 avenue de la liberté - 1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Lecture du rapport du conseil d'administration et présentation des états financiers pour l'exercice clos au 31.12.2019.

2- Lecture du rapport général et du rapport spécial du CAC relatifs aux états financiers clos au 31.12.2019 et approbation des conventions réglementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

3- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers arrêtés au 31.12.2019.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2019.

6- Nomination d'administrateurs.

7 - Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration pour l'exercice 2020.

8- Information concernant les déclarations de fonctions.

Conformément aux dispositions des statuts de la société, l'assemblée générale se compose de l'universalité des actionnaires. Les actionnaires peuvent assister à l'assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'un mandat spécial qui sera déposé au siège social de la société.

Les documents destinés à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société dans les délais réglementaires.

2020R00881SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la société de participation de gestion et d'investissement « PGI Holding» S.A AMEN GROUP

Au capital de 25 000.000 dinars

Identifiant unique & MF: 0000118P/A/M/000

Siège social: 150, avenue de la liberté - 1002 - Tunis

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société anonyme, « P. G.I. Holding» Amen Group sont invités à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Jeudi 25 Juin 2020 à 11 H 00, au siège de la société, sis au 150 avenue de la liberté - 1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Examen du rapport du conseil d'administration et des états financiers pour l'exercice clos au 31.12. 2019.

2- Lecture du rapport général et du rapport spécial des Co-commissaires aux comptes relatifs aux états financiers clos au 31.12.2019 et approbation des conventions réglementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

3- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers individuels arrêtés au 31.12.2019.

4- Approbation du rapport de gestion du groupe et des états financiers consolidés de l'exercice 2019.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

6- Quitus aux administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2019.

7- Nomination d'administrateurs.

8- Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration pour l'exercice 2020.

9- Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2020.

10- Information concernant les déclarations de fonctions.

Conformément aux dispositions des statuts de la société, l'assemblée générale se compose de l'universalité des actionnaires. Les Actionnaires peuvent assister à l'assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'un mandat spécial qui sera déposé au siège social de la société.

Les documents destinés à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société dans les délais réglementaires.

2020R00882SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Tuniso-Saoudienne de Recouvrement

S.A. au capital de 300.000 DT

19, Rue des Jasmins Nouvelle Ariana, 2080 Ariana

Identifiant unique: 815441 C

CNSS : 167549-30

Messieurs les actionnaires de la Tuniso-Saoudienne de recouvrement « TSR » sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le lundi 08 Juin 2020 à 10h00 au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport d'activité relatif à l'exercice 2019 ;

-Lecture du rapport général du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2019 ;

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2019 et approbation des conventions règlementées ;

- approbation des états financiers 2019 et du rapport d'activité 2019 ;

- Affectation des résultats;

- Quitus aux administrateurs;

- Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2020

- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

Le Conseil d'administration informe Messieurs les actionnaires que tous les documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour sont tenus à leur disposition au siège de la Tuniso-Saoudienne de Recouvrement.

2020R00883SANB3

Convocation

Société Grés Céramiques du Cap Bon « G.C.C.B sa»

Matricule fiscal : 800934 Z/A/M/000

Société anonyme au capital social de 3.919239 dinars

N° Affiliation C.N.S.S : 00257432-91

Siège Social: Z.I 8011DarChaabeneEl Fehry

Tous les actionnaires de la société Grés céramiques du Cap Bon S.A « G.C.C.B» sont convoqués à la réunion de L'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 08/06/2020 à 10h00 au siège de la société pour ce prononcer sur l'ordre du jour suivant:

- Renouvellement du mandat des administrateurs.

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

2020R00886SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DISCOVERY INFORMATIQUE

Société anonyme au capital de 931 400 Dinars

Siège social: Angle Rue du Métal Rue des Entrepreneurs Zone Industrielle Charguia II 2035 Tunis Carthage.

Identifiant unique au RNE 0447258E

M.F : 0447258EAM000

Affiliation CNSS 181016-14

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Jeudi 11 juin 2020 à 11 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Examen des états financiers de l'exercice 2019 ;

- Lecture du rapport annuel de gestion de l'exercice 2019 ;

- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes;

- Approbation du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice 2019,

- Approbation des conventions réglementées ;

- Affectation des résultats ;

- Fixation des jetons de présence;

- Quitus aux membres du Conseil d'administration;

- Pouvoirs pour formalités.

2020R00888SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société financière de développement SOFIDE

S.A. au capital de 145 000000 D.

Siège social: Zone Industrielle CHARGUIA II - Angle Rue du Métal et rue des entrepreneurs - 2035 Tunis Carthage

MF : 001973C –

Identifiant Unique au R.N.E 001973C

Affiliation CNSS : 80654 -47

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 11 Juin 2020 à 9h30, au siège social sis à l'immeuble SOFIDE à la charguia II, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Examen des états financiers individuels et des états financiers consolidés de l'exercice 2019 ;

- Lecture du rapport de gestion de la société et du rapport de gestion du Groupe relatifs à l'exercice 2019 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et de son rapport sur les états financiers consolidés ;

- Approbation du rapport de gestion de la société et du rapport de gestion du Groupe, des états financiers individuels et des états financiers consolidés de l'exercice 2019 ;

- Approbation des conventions réglementées;

- Affectation des résultats ;

- Fixation des jetons de présence;

- Quitus aux membres du Conseil d'administration;

- Délégation de pouvoirs.

2020R00889SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

La société des lignes intérieures et internationales (Tunisair express)

S.A. au capital de 20 000 035 dinars

Siège social: Immeuble MAGHREBIA- TOUR A-9, Rue de l'Artisanat Z.I. Charguia II 2035 Tunis-Carthage

Matricule fiscal: 341761 H/A/M/000

CNSS N° 133141-57

Messieurs les actionnaires de la société des lignes intérieures et internationales "TUNISAIR EXPRESS" sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège de TUNISAIR, le Mardi 23 Juin 2020 à 10 h00, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire

2- Lecture et approbation, le cas échéant du rapport annuel sur la gestion de la société relatif à l'exercice 2018

3- Lecture du rapport général et du rapport spécial des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers arrêtés au 31/12/2018

4- Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2018

5- Approbation des conventions réglementées

6- Affectation des résultats de l'exercice 2018

7- Quitus aux membres du conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2018

8- Approbation de la cooptation des administrateurs

9- Renouvellement des mandats des administrateurs

10- Approbation des opérations et conventions spéciales:

- Vente de deux ATR 72-500 et de l'acquisition de trois ATR 72-600

- Approbation de l'emprunt de deux crédits bancaires

- Approbation de la vente d'un CRJ 900

- Approbation de la vente du fonds de commerce de l'agence de TUNISAIR EXPRESS à Gabès

- Approbation de l'aval donné par TUNISAIR EXPRESS sur les CEA au profit du PN

11- Pouvoir pour accomplissement des formalités légales.

2020R00890SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

La société des lignes

Intérieures et internationales (TUNISAIR express)

S.A. au capital de 20 000 035 dinars

Siège social: Immeuble Maghrebia-TOUR A-9, Rue de l'Artisanat Z.I. Charguia II - 2035 Tunis-Carthage

Matricule fiscal : 341761 H/A/M/000

CNSS N° 133141-57

Messieurs les actionnaires de la société des lignes intérieures et internationales (TUNISAIR express) sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra au siège de TUNISAIR, le Mardi 23 Juin 2020 à 11 h00, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Continuité des activités de la société.

2020R00891SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du mardi 9 juin 2020

SOTACER

Société anonyme au capital de 9.150.000,000 DT

4 rue des USINES Z.I.Cherguia

RC Tunis B1685511996

CNSS 30359/95

Messieurs les actionnaires de la SOTACER sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la société prévue pour le Mardi 9 Juin 2020 à 9 heures, qui se tiendra au siège de la société 4 Rue des Usines Z.I. Cherguia Tunis.

Les questions inscrites à l'ordre du jour de cette réunion sont les suivantes:

- Analyse du rapport du conseil d'administration sur les opérations et la gestion de l'exercice 2019

- Analyse du bilan et des comptes annexes arrêtés au 31 décembre 2019

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice 2019

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations visées par l'article 200 du code des sociétés commerciales

- Lecture du projet de résolutions

- Approbation s'il y a lieu de ces rapports, bilan, comptes annexes et résolutions ainsi que l'affectation des résultats

- Quitus aux administrateurs sur les opérations de gestion au 31 décembre 2019

- Questions diverses

2020R00895SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du lundi 8 juin 2020

Société El Athir Service

Société anonyme au capital de 14.500.000 DT

27 avenue Khereddine Pacha Tunis

RC Tunis B 141 261996

CNSS 140421 - 62

Messieurs les actionnaires de la société El Athir Service sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la société prévue pour le Lundi 8 juin 2020 à 15 heures, qui se tiendra au siège de la société 27 Avenue Khéreddine Pacha Tunis. Les questions inscrites à l'ordre du jour de cette réunion sont les suivantes:

- Analyse du rapport du conseil d'administration sur les opérations et la gestion de l'exercice 2019

- Analyse du bilan et des comptes annexes arrêtés au 31 décembre 2019

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice 2019

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations visées par l'article 200 du code des sociétés commerciales

- Lecture du projet de résolutions

- Approbation s'il y a lieu de ces rapports, bilan, comptes annexes et résolutions ainsi que l'affectation des résultats

- Quitus aux administrateurs sur les opérations de gestion au 31 décembre 2019

- Allocation de jetons de présence

- Questions diverses

2020R00896SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du lundi 8 juin 2020

Compagnie Tunisienne d'électronique El Athir

Société anonyme au capital de 25.600.000 DT

27 avenue Khereddine Pacha Tunis

RC Tunis B 17970 1996

CNSS 31519-91

Messieurs les actionnaires de la compagnie Tunisienne d'électronique El Athir sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la société prévue pour le Lundi 8 Juin 2020 à 9 heures, qui se tiendra au siège de la société 27 Avenue Khéreddine Pacha Tunis.

Les questions inscrites à l'ordre du jour de cette réunion sont les suivantes:

- Analyse du rapport du conseil d'administration sur les opérations et la gestion de l'exercice 2019

- Analyse du bilan et des comptes annexes arrêtés au 31 décembre 2019

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice 2019

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations visées par l'article 200 du code des sociétés commerciales

- Lecture du projet de résolutions

- Approbation s'il y a lieu de ces rapports, bilan, comptes annexes et résolutions ainsi que l'affectation des résultats

- Quitus aux administrateurs sur les opérations de gestion au 31 décembre 2019

- Allocation de jetons de présence

- Questions diverses

2020R00897SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du lundi 8 juin 2020

Compagnie Tunisienne d'électronique El Athir société anonyme au capital de 25.600.000DT

27 avenue Khereddine Pacha 1002 Tunis

RC Tunis B 17970 1996

CNSS 31519-91

Messieurs les actionnaires de la Compagnie Tunisienne d'électronique El Athir sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire de la société prévue pour le Lundi 8 Juin 2020 à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège de la société 27 Avenue Khéreddine Pacha Tunis.

Les questions inscrites à l'ordre du jour de cette réunion sont les suivantes:

- Rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale extraordinaire portant sur l'augmentation du capital social

- Projet de résolutions

- Modification de l'article 7 des statuts

- Questions diverses

2020R00898SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

BIZERTE CAP3000 SA

Société Anonyme au capital social de 22.500.000

Siège social: 1 Immeuble Trianon Avenue de la Bourse Lac 2 Registre de commerce N° B2427432006

Cher actionnaire,

Vous êtes priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire de Bizerte CAP3000 qui se tiendra le Mercredi 9 Juin 2020 aux bureaux de la société APPART B1.1 Immeuble Trianon avenue de la Bourse Lac 2, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Changement du siège social ;

2. Modification subséquente des statuts;

3. Pouvoirs pour formalités.

2020R00900SANB3

Société Tunisienne des industries alimentaires -SA- « STIAL »

Société anonyme au capital de 27 625 000 dinars

Siège social: Km 1 Route Menzel Bouzelfa - Soliman -

IU : 009546W

Les actionnaires de la STIAL -SA, sont convoqués à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le jeudi 18 juin 2020 à 10H00 à l'immeuble le Dôme, Rue Lac Léman, les Berges du Lac -Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Approbation du rapport du conseil d'administration pour la gestion 2019.

2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

4. Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5. Affectation des résultats

6. Quitus aux administrateurs.

7. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur.

8. Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes.

9. Formalités légales de dépôt et publicité.

2020R00901SANB3

M.A.M Pack -SA-

Au capital de 1 3650 000 Dinars divisé en 1 365 000 actions nominatives de Dix (10) Dinars chacune

Siège social: Km 1 route de Menzel Bouzelfa, 8020, Soliman, Gouvernorat de Nabeul

IU: 1387182/Z

MF: 1387182/Z/A/M/000

Les actionnaires de M.A.M Pack -SA-, sont convoqués à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le jeudi 04 juin 2020 à 15H00 à l'unité Industrielle de M.A.M Pack sise à la Z.I jebel El Ouest, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des délais et des modalités de convocation

2. Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice clos au 31/ 12/2019 ;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos au

31/12/2019 ;

4. Examen et approbation des états financiers de la société, arrêtés au 31/12/2019

5. Approbation des conventions réglementées ;

6. Quitus aux administrateurs pour leur gestion de la société au titre de l'exercice 2019 ;

7. Fixation du montant des jetons de présence

8. Affectation du résultat de l'exercice clos au 31/12/2019

9. Pouvoirs en vue des formalités.

2020R00902SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

HOLGED TUNISIE

Société anonyme au capital de 33.645.000 Dinars

Siège social: Yasmine Tower Bloc C_6ème étage-Centre Urbain Nord-1082

Matricule fiscal: 1519569 ZA/M/000

Identifiant unique RNE: 1519569 Z

Messieurs les actionnaires de la Société HOLGED TUNISIE S.A sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 15 juin 2020 au siège de l'International School of Carthage, Rue Hasdrubal, les jardins de Carthage, Ain Zaghouan, 2046, Tunis, à 10H00, et ce, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif aux comptes individuels et consolidés clos le 31 août 2019 ;

- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes;

- Approbation des conventions règlementées intervenues au cours de l'exercice clos le 31 août 2019 ;

- Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice clos le 31 août 2019 ;

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2019 ;

- Quitus aux administrateurs;

- Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents destinés à cette assemblée sont tenus à leur disposition au siège de la société durant le délai légal.

2020R00903SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

HOLGED TUNISIE

Société anonyme au capital de 33.645.000 Dinars

Siège social: Yasmine Tower Bloc 6ème étage-Centre Urbain Nord-1082

Matricule fiscal: 1519569 ZA/M/000

Identifiant unique RNE: 1519569 Z

Messieurs les actionnaires de la société HOLGED TUNISIE S.A sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 15 juin 2020 au siège de l'International School of Carthage, Rue Hasdrubal, les Jardins de Carthage, Ain Zaghouan, 2046, Tunis, à 11H00, et ce, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Augmentation du capital social par compensation de créances et avec suppression du droit préférentiel de souscription;

- Modification corrélative des statuts;

- Pouvoirs.

Tous les documents destinés à cette assemblée sont tenus à leur disposition au siège de la société durant le délai légal.

2020R00904SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE TUNIS (BVMT)

Société anonyme au capital de 10 041 570 DT divisé en 1 004 157 actions de nominal 10 DT chacune

Messieurs les actionnaires de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 11 juin 2020 à 14 heures, au siège de la société sis aux Berges du Lac et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019;

2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2019 et sur les opérations visées à l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales;

3. Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019;

4. Quitus aux administrateurs;

5. Affectation des résultats;

6. Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022 ;

7. Election des nouveaux membres du Conseil d'Administration pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

Tous les documents relatifs à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société, sis 34 Avenue de la Bourse, les Jardins du Lac 1053 les Berges du Lac 2 Tunis.

2020R00909SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire de la société CARTHAGO BRIQUES S.A.

GP1 KM12 Boumhel

Matricule fiscal: 1089866L /A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société CARTHAGO BRIQUES S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 18/06/2020 à 09H30; au siège social de la société sis au GP 1 KM12 Boumhel, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

-Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

-Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

-Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

- Affectation de résultat.

-Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

-Distribution des dividendes.

-Jetons de présence.

-Quitus aux Administrateurs

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00910SANB3

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SOCIETE M.B.G S.A.

GPI KM12 BOUMHELL

MATRICULE FISCALE: 489949/G/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société M.B.G S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 18/06/2020 à 10H30 au siège social de la société sis au GPI KMl2 BOUMHELL, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Distribution des dividendes.

- Jetons de présence.

- Quitus aux Administrateurs,

- Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00911SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire de la société T'PAP S.A

Route de l'aéroport KM 14- Essghar -Sfax

Matricule fiscal: 1000597B/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société T'PAP S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 18/06/2020 à 12H00 au siège social de la Société PGH sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Jetons de présence.

- Quitus aux administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00912SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire de la société ROMULUS VOYAGES S.A.

GP1KM 12 Ezzahra

Matricule fiscal: 35779 L/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société ROMULUS VOYAGES S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 18/06/2020 à 12H30 au siège social de la société sis au GP1 KM12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Distribution des dividendes

- Jetons de présence.

- Quitus aux Administrateurs

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00913SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire de la société Tunisienne de supermarchés le passage S.A. GP1 KM 12 Ezzahra

Matricule fiscal: 2440F/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société Tunisienne de supermarchés le passage S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 18/06/2020 à 11H 30 au siège social de la société sis au GP1 KM12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Distribution des dividendes.

- Jetons de présence.

- Quitus aux Administrateurs

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00914SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire de la société cédria S.A

GP1KM12 Ezzahra

Matricule fiscal: 397032H1A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société CEDRIA S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 19/06/2020 à 09H00 au siège social de la société sis au GP1 - KM12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

-Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

-Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

-Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

-Affectation de résultat.

-Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Distribution des dividendes.

-Jetons de présence.

- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes

-Quitus aux administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00915SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire de la société BRIQUETERIE BIR M'CHERGA S.A.

GP1 KM12 Boumhel

Matricule fiscal: 1087275/J /A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société BRIQUETERIE BIR M'CHERGA S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 19/06/2020 à 09H30 au siège social de la société sis au GP1 KM12 Boumhel, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

-Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

-Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

-Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

-Affectation de résultat.

-Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

-Jetons de présence.

-Quitus aux administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00917SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire de la société CARTHAGO BETON CELLULAIRE S.A.

GP1 KM 12 Boumhel

Matricule fiscal: 1089748F/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société CARTHAGO BETON CELLULAIRE S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire Annuelle qui se tiendra le 19/06/2020 à 10H30 au siège social de la société sis au GP1 KM12 Boumhel, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

-Distribution des dividendes.

- Jetons de présence

- Quitus aux administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00918SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire de la société MED OIL COMPANY S.A.

GP1 KM12 Ezzahra

Matricule fiscal: 999931 J/D/M/000

Messieurs les actionnaires de la société MED OIL COMPANY S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 19/06/2020 à 11H30 au siège social de la société sis au GP1 KM12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

-Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

-Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

-Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

-Affectation de résultat.

-Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Jetons de présence.

- Quitus aux administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00919SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire de la société MAGHREB INDUSTRIES S.A

GP1 KM12 Boumhel

Matricule fiscal: 953T/A/M/0000

Messieurs les actionnaires de la société MAGHREB INDUSTRIES S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 22/06/2020 à 09H30 au siège social de la société sis au GP1 KM12 Boumhel, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

- Affectation de résultat.

-Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Jetons de présence.

-Quitus aux administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00920SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire de la société COMPAGNIE GENERALE DE BATIMENT S.A

Aguereb gouvernorat de Sfax

Matricule fiscal: 11407 F/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société Compagnie générale de bâtiment S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 22/06/2020 à 10H00 au siège social de la société PGH sis au GP1 KM12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00921SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire de la société poulina de Bâtiment et travaux S.A GP1 KM12 Ezzahra

Matricule fiscal: 1013461/D/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société Poulina de bâtiment et travaux S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 22/06/2020 à 12H30 au siège social de la société sis au GP1 KM12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00922SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire société El MAZRAA MARKET S.A

GP 1 KM12 Boumhel

Matricule fiscal: 35671Z/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société EL MAZRAA MARKET S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 23/06/2020 à 09H30au siège social de la société sis au GP1KM12 Boumhel, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

-Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

-Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

-Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

-Affectation de résultat

-Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Distribution des dividendes.

- Jetons de présence.

-Quitus aux administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00923SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

BANQUE NATIONALE AGRICOLE

Société anonyme au capital de 320.000.000 Dinars

Siège social: Avenue Mohamed V - 1001- Tunis

RNE: 123L

Messieurs les actionnaires de la Banque Nationale Agricole sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mardi 09 juin 2020 à 16 heures à l'espace ARENA -Les Berges du Lac- Tunis et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité et les états financiers individuels de la B.N.A, sur l'activité du groupe B.N.A et sur les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2019.

2. Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels de la B.N.A et sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2019, ainsi que du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux opérations visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales et les articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers.

3. Approbation des rapports du Conseil d'Administration ainsi que des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2019 et des opérations et conventions mentionnées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

4. Quitus aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion pour l'exercice 2019.

5. Affectation du résultat de l'exercice 2019.

6. Autorisation d'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires.

7. Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration et de la rémunération des présidences et des membres des comités émanant du Conseil d'Administration.

8. Ratification de la cooptation d'un membre au conseil d'administration.

Conformément à l'article 40 des statuts de la Banque Nationale Agricole l'Assemblée Générale Ordinaire se compose des actionnaires propriétaires d'au moins dix actions libérées. Toutefois, plusieurs actionnaires peuvent se réunir pour atteindre le minimum susvisé et se faire représenter par l'un d'eux.

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'une délégation pouvoir à déposer au siège de la banque soit avant cinq jours, ou alors le jour de l'assemblée.

Les documents destinés à cette Assemblée seront mis à la disposition des actionnaires au siège de la Banque (Direction des Affaires Juridiques) et ce durant le délai légal.

2020R00924SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire de la société CARTHAGO S.A.

Z.I Aguereb 3030 BP 34 Sfax

Matricule fiscal: 35760Z/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société CARTHAGO S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 23/06/2020 à 11 H; au siège social de la société PGH sis au GP 1 KM 12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

-Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

-Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

-Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

-Affectation de résultat.

-Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

-Distribution des dividendes.

-Jetons de présence.

-Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

-Quitus aux administrateurs

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00925SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire de la société OASIS S.A.

GP1 KM 12 Ezzahra

Matricule fiscal: 5378F/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société OASIS S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 23/06/2020 à 10H au siège social de la société sis au GP1 KM12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Distribution des dividendes.

- Jetons de présence.

- Quitus aux administrateurs

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00926SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire de la société TRANSPOOL S.A

GP1KM12 Ezzahra

Matricule fiscal: 35799/Q/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société TRANSPOOL S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 23/06/2020 à 10H30 au siège social de la société sis au GP1 KM12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Jetons de présence.

- Quitus aux administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00927SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire de la société industrie & technique S.A.

GP1 KM 12 Ezzahra

Matricule fiscal: 767T/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société INDUSTRIE & TECHNIQUE S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 23/06/2020 à 09H au siège social de la société sis au GP1 KM12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Jetons de présence.

- Quitus aux administrateurs

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00928SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire de la société de transformation de métaux "PAF" S.A.

GP1 KM12 Ezzahra

Matricule fiscal: 6013G/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société de Transformation de Métaux « PAF» S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 23/06/2020 à 12H30 au siège social de la société sis au GP1 KM12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Jetons de présence.

- Quitus aux administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00929SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire de la société MED INDUSTRIES S.A

GP1 KM12 Ezzahra

Matricule fiscal: 1005167/D/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société MED INDUSTRIES S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 23/06/2020 à 12H00 au siège social de la société sis au GP 1 KM12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Jetons de présence.

- Quitus aux administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00930SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire de la société

SIDI OTHMANE S.A.

GP1 KM 12 Ezzahra

MATRICULE FISCAL: 35753/A/N/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société SIDI OTHMANE S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 23/06/2020 à 13H00 au siège social de la Société sis au GP 1 KM12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et

(475) du code des sociétés commerciales.

- Jeton de présence.

- Quitus aux administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00931SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire de la société LES GRANDS ATELIERS DU NORD S.A GP1 KM12 Ezzahra

Matricule fiscal: 3003 R/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société LES GRANDS ATELIERS DU NORD S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 23/06/2020 à 11H30 au siège social de la société sis au GP1 KM12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

-Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

-Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

- Affectation de résultat.

-Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

-Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

-Jetons de présence.

-Quitus aux administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00932SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire de la société de GALVANISATION ET DE TRANSFORMATION DE METAUX « SGTM » S.A

Zone industrielle El Fahes

Matricule fiscal: 737001T/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société SGTM S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 22/06/2020 à 12H au siège social de la société PGH sis au GP1 KM12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration.

- Quitus aux administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00933SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire de la société ZAHRET MORNAG S.A.

Route de Tunis KM 13 Sfax

Matricule fiscal: 12380R/ A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société ZAHRET MORNAG S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 22/06/2020 à 09H au siège social de la Société PGH sis au GP1 KM12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Distribution des dividendes

- Jetons de présence.

- Quitus aux administrateurs

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00934SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire de la société ESSANAOUBAR S.A.

GP1 KM 12 Ezzahra

Matricule fiscal: 311002G/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société ESSANAOUBER S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 19/06/2020 à 12H30 au siège social de la société sis au GP1 KM12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Distribution des dividendes.

- Jetons de présence.

- Quitus aux administrateurs

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00935SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire de la société INTERNATIONAL BUSINESS POULINA "I.B.P" S.A.

GP1KM 12 Ezzahra

Matricule fiscal: 035786 K/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société INTERNATIONAL BUSINESS POULINA "I.B.P" S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire Annuelle qui se tiendra le 19/06/2020 à 12H au siège social de la société sis au GP1 KM12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Jetons de présence.

- Quitus aux administrateurs

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00936SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire de la société AGRICOLE SAOUEF S.A

GP1 KM12 Ezzahra

Matricule fiscal: 828474F/N/M/000

Messieurs les actionnaires de la société AGRICOLE SAOUEF S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 18/06/2020 à 11H00 au siège social de la société sis au GP 1 KM12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et

(475) du code des sociétés commerciales.

- Jetons de présence.

- Quitus aux administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00937SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire de la société

LA GENERALE INDUSTRIELLE DES PRODUITS ALIMENTAIRES "GIPA" S.A.

GP1 KM12 Ezzahra

Matricule fiscal : 601553Z/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société LA GENERALE INDUSTRIELLE DES PRODUITS ALIMENTAIRES "GIPA" S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 18/06/2020 à 10h au siège social de la société sis au GP1 KM12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Jetons de présence.

- Quitus aux administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00938SANB3

Société AGRICOLE TAISSIR

S.A au capital de 18. 150.000 Dinars

Siège social: KM4 route AIN Tbornek Grombelia

MF: 20479 ZIN/M/000

Les actionnaires de la société Agricole « TAISSIR» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Samedi 13 juin 2020 à 11h00 au bureau de la société sis à l'immeuble lotus rue Lac Lockness les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport moral et financier du conseil d'administration sur l'exercice 2019.

2. Rapport général du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019.

3. Rapport spécial du commissaire aux comptes.

4. Approbation s'il y a lieu de ces rapports, du Bilan et comptes du dit exercice.

5. Quitus à donner aux administrateurs.

6. Affectation des résultats 2019.

7. Nomination des membres de conseil d'administration

8. Nomination de commissaires aux comptes

9. Questions diverses.

2020R00939SANB3

Société AVICOLE EL BARAKA S.A au capital de 12.100.000 DT

Siège social: Km 4 Route Ain Tbornok Grombalia

MF: 1096461 K.N.M.000

Les actionnaires de la société Avicole «EL BARAKA» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Samedi 13 Juin 2020 à 10h00 au bureau de la société sis à l'immeuble lotus rue Lac Lockness les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport moral et financier du conseil d'administration sur l'exercice 2019.

2. Rapport général du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019.

3. Rapport spécial du commissaire aux comptes 2019.

4. Approbation s'il y a lieu de ces rapports, du Bilan et comptes du dit exercice.

5. Quitus à donner aux administrateurs.

6. Nomination de commissaire aux comptes

7. Affectation des résultats 2019.

8. Questions diverses.

2020R00940SANB3

Société Agricole Essania

S. A au capital de 4. 800 .000 Dinars

Siège social: KM 4 route AIN Tbornok Grombalia

MF: 836106/E/N/M/000

Les actionnaires de la Société Agricole «ESSANIA» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Samedi 13 juin 2020 à 12h00 au bureau de la société sis à l'immeuble lotus rue Lac Lockness les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport moral et financier du conseil d'administration sur l'exercice 2019.

2. Rapport général du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019.

3. Rapport spécial du commissaire aux comptes.

4. Approbation s'il y a lieu de ces rapports, du Bilan et comptes du dit exercice.

5. Quitus à donner aux administrateurs.

6. Affectation des résultats 2019.

7. Nomination des membres de conseil d'administration

8. Questions diverses.

2020R00941SANB3

Société EL HAMD

S.A. au capital de 1 500 000 Dinars

Siège social: KM 4 route Ain Tbornok Grombalia

M.F: 1388572 P/N/M/000

Les actionnaires de la société EL HAMD sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Samedi 13 Juin 2020 à 9H30 au bureau de la Société sis à l'immeuble Lotus, Rue Lac Lochness les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant

- Rapport moral et financier du conseil d'Administration sur l'exercice 2019.

- Rapport Général du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2019

- Rapport spécial du commissaire aux comptes

- Approbation s'il y a lieu de ces rapports, du bilan et comptes du dit exercice.

- Quitus à donner aux administrateurs.

- Affectation des Résultats de 2019.

- Questions diverses.

2020R00942SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société POLYCLINIQUE du cap bon SA au capital de 10.000.000DT

SIEGE SOCIAL: MC 27, Menzel Temime -Route Kelibia

MF: 1139899A/A/M/000 RC: B0158572010

Messieurs les actionnaires de la société Polyclinique du Cap Bon sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 12 juin 2020 à 15h00 .la réunion se tiendra en visio-conférence « en raison de la pandémie de coronavirus et du confinement », à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Validation de la tenue de l'assemblée générale ordinaire après les délais règlementaires

- lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2018.

- Approbation des états financiers arrêtés au 31-12-2018.

- Affectation des résultats et quitus aux administrateurs.

_ Approbation des conventions relevant de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

• Attribution des pouvoirs les documents relatifs aux travaux de l'assemblée générale ordinaire sont à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2020R00943SANB3

SOCIETE MAGASIN GENERAL

S.A au capital de 11.481.250 DT

IU au RNE: 0033128 W- N°CNSS : 035698-02

Siège social: 28 rue Mustapha Kamel Atatürk 1001- Tunis

Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire

Le conseil d'administration réuni le 30 avril 2020 a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société Magasin Général à l'assemblée générale ordinaire, le jeudi 4 juin 2020 à 10 heures au siège de la société 28 rue Mustapha Kamel Ataturk -Tunis et à distance en visioconférence et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2019.

2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3. Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2019.

4. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion du Groupe Magasin Général pour l'exercice 2019.

5. Lecture des rapports des commissaires aux comptes du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2019.

6. Approbation du rapport de gestion et des états financiers consolidés du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2019.

7. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2019.

8. Affectation du résultat de la Société Magasin Général relatif à l'exercice 2019.

9. Ratification des opérations intergroupe effectuées en 2019 rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

10. Fixation des jetons de présence des administrateurs pour l'exercice 2019.

11. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2019.

l2. Fixation de la rémunération du président du conseil

l3. Reconduction de l'autorisation de rachat et de revente des actions propres à la société.

l4. Approbation d'engagement de crédits, d'octroi d'hypothèques et de consentement de cautions

l5. Approbation de la démission d'administrateurs

16. Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Par ailleurs et compte tenu de la situation actuelle de l'épidémie de coronavirus COVID-19, l'Assemblée Générale devrait se tenir à distance, c-à-d sans la présence physique des actionnaires en application stricte des impératifs sanitaires et ce conformément au communiqué du CMF relatif aux modalités d'organisation de la tenue des assemblées.

En conséquence les actionnaires sont invités à privilégier leurs participations via un vote exprimé par courrier (signature légalisée) selon le formulaire unique mis à leurs dispositions via courrier électronique et sur les sites du marché financier et la bourse des valeurs mobilières avec cette convocation ou donner pouvoir au président de l'Assemblée.

Les actionnaires sont invités à envoyer une demande d'inscription à l'adresse e-mail suivante :

AG@smg.com.tn avec l'inclusion des données suivantes: Nom et prénom ou Raison sociale + CIN ou identifiant unique + Nombre d'actions + Dénomination de l'intermédiaire en bourse au plus tard le 27/05/2020, Le bureau de l'assemblée vérifie les informations et envoie aux actionnaires une invitation à la vidéoconférence afin de pouvoir participer à l'assemblée en temps réel.

Les actionnaires ayant envoyé leur adresses emails pourront:

- Se renseigner sur les modalités d'organisation de cette assemblée générale.

- Consulter les documents de l'assemblée qui leurs seront envoyés via leurs adresses emails.

Les actionnaires sont appelés à envoyer leurs questions sur l'adresse email suivante AG@smg.com.tn jusqu'à la date du 30/05/2020.

Le bureau de l'assemblée répond aux questions reçues jusqu'au 02/06/ 2020.

Une fois rempli et signé (signature légalisée), le Formulaire unique de vote par correspondance doit être adressé à la société par lettre recommandée avec accusé de réception à son siège mentionné ci haut ou par courrier électronique sur l'adresse mail suivante :AG(@smg.com.tn.

La date limite de réception du Formulaire de vote dument rempli et signé est le 03/06/2020.

2020R00947SANB3

Convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire

SOCIETE MAGASIN GENERAL

S.A au capital de 11.481.250 DT

IU au RNE : 0033128 W- N° CNSS : 035698-02

Siège social: 28 rue Mustapha Kamel Atatürk 1001- Tunis

Le conseil d'administration réuni le 30 avril 2020 a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société Magasin Général à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 4 juin 2020 à 13 heures au siège de la société: 28 rue Mustapha Kamel Ataturk- Tunis et à distance en visioconférence et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Mise à jour des statuts conformément à la nouvelle loi n° 2019-47 du 29 mai 2019 sur l'amélioration du climat des investissements.

2- L'ajout de l'activité restauration avec ses dérivés à l'objet social de la société.

3- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Par ailleurs et compte tenu de la situation actuelle de l'épidémie de coronavirus COVID-19, l'Assemblée Générale devrait se tenir à distance, c-à-d sans la présence physique des actionnaires en application stricte des impératifs sanitaires et ce conformément au communiqué du CMF relatif aux modalités d'organisation de la tenue des assemblées.

En conséquence les actionnaires sont invités à privilégier leurs participations via un vote exprimé par courrier (signature légalisée) selon le formulaire unique mis à leurs dispositions via courrier électronique et sur les sites du marché financier et la bourse des valeurs mobilière avec cette convocation ou donner pouvoir au président de l'Assemblée.

Les actionnaires sont invités à envoyer une demande d'inscription à l'adresse e-mail suivante AG@smg.com.tn avec l'inclusion des données suivantes: Nom et prénom ou Raison sociale + CIN ou identifiant unique + Nombre d'actions + Dénomination de l'intermédiaire en bourse au plus tard le 27/05/2020. Le bureau de l'assemblée vérifie les informations et envoie aux actionnaires une invitation à la vidéoconférence afin de pouvoir participer à l'assemblée en temps réel

Les actionnaires ayant envoyé leurs adresses emails pourront:

- Se renseigner sur les modalités d'organisation de cette assemblée générale.

- Consulter les documents de l'assemblée qui leurs seront envoyés via leurs adresses emails.

Les actionnaires sont appelés à envoyer leurs questions sur l'adresse email suivante AG@smg.com.tn jusqu'à la date du 30/05/2020.

Le bureau de l'assemblée répond aux questions reçues jusqu'au 2 juin 2020.

Une fois rempli et signé (signature légalisée), le Formulaire unique de vote par correspondance doit être adressé à la société par lettre recommandée avec accusé de réception à son siège mentionné ci--haut ou par courrier électronique sur l'adresse mail suivante: AG@smg.com.tn

La date limite de réception du Formulaire de vote dument rempli et signé est le 03/06/2020.

2020R00948SANB3

Convocation à une assemblée générale ordinaire

Société Tunisienne de biscuiterie

Société anonyme au capital de 59 000 000 Dinars

Siège social: Avenue Taîeb Mhiri Mégrine Riadh

Identifiant unique : 002493 V /A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de biscuiterie sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège social avenue Taîeb Mhiri Mégrine Riadh, le 09 Juin 2020 à 9 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

• Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration au titre de l'exercice 2019,

• Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2019 et approbation des conventions,

• Approbation s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31/12/2019,

• Quitus aux administrateurs relatif à l'exercice 2019,

• Affectation du résultat de l'exercice 2019,

• Renouvellement du mandat des administrateurs,

• Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes,

• Pouvoirs en vue des formalités

2020R00949SANB3

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES GENERALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

Société OVO GIDKY TUNISIE

Société Anonyme au capital de 600.000 Dinars

Siège social: Unité industrielle située sur le lot n° 8 de Cité El Saada El Mhamdia -Ben Arous

IU: 1619238N

1- Messieurs les actionnaires de la société OVO GIDKY TUNISIE, sont invités à se réunir en assemblée générale extraordinaire le samedi 13 juin 2020 à onze heures au siège social en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant:

1. Augmentation du capital en numéraires de 600.000 dinars à 1.200.000 dinars.

2. Modification des statuts.

3. Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

2- Messieurs les actionnaires de la société OVO GIDKY TUNISIE, sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le samedi 13 juin 2020 à douze heures au siège social en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant:

1. Acceptation de la démission d'un administrateur Mme Hamida BELBACHIR.

2. Nomination d'un nouvel Administrateur Mr ABROUS KARIM.

3. Application des dispositions des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales.

4. Pouvoirs pour formalités.

5. Questions diverses.

Le conseil d'administration

2020R00950SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extra-Ordinaire.

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Presse d'Impression d'Edition de Diffusion et de Publicité « Dar Assabah » sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extra-Ordinaire qui se tiendra le mardi 16 juin 2020 à 10h00 Au Siège de la Société Boulevard Med Bouazizi à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

-Décision de la continuité de l'activité de la société en application de l'article 388-du code des sociétés commerciales.

-Pouvoir en vue des formalités.

2020R00952SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Presse d'Impression d'Edition de Diffusion et de Publicité « Dar Assabah» sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 16 juin 2020 à 9h Au Siège de la Société Boulevard Med Bouazizi à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1) Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2019.

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3) Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2019.

4) Approbation des conventions règlementées au titre de l'exercice 2019.

5) Affectation du résultat.

6) Quitus aux administrateurs.

7) Approbation de la démission d'un Administrateur.

8) Fixation de jetons de présence au titre de l'exercice 2019.

9) Ratification de la nomination d'un Administrateur.

10) Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2020,2021 et 2022.

11) Nomination d'un Administrateur.

12) Approbation de la cession d'une action et agrément du nouvel actionnaire

13) Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents nécessaires sont à la disposition des actionnaires dans les délais légaux.

Le Président du Conseil d'Administration

2020R00953SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Tunisie Clearing

S.A au capital de 9 000 000 dinars

Siège social: 5 Rue du Yen, Les jardins du Lac II - 1053 Les Berges du Lac - Tunis

RNE : 433537L

Tunisie Clearing porte à la connaissance de ses actionnaires que son Conseil d'Administration réuni le mardi 12 mai 2020 a décidé de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire pour le jeudi 25 juin 2020 à 17h00, au siège social de la société sis au 5 Rue du Yen, Les jardins du Lac II - 1053 Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Augmentation du capital de la société,

2. Modification de l'article 6 des statuts.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de Tunisie Clearing sis au 5 Rue du Yen, Les Jardins du Lac II - 1053 Les Berges du Lac durant le délai légal.

2020R00954SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Tunisie Clearing

S.A au capital de 9 000 000 dinars

Siège social: 5 Rue du Yen, Les jardins du Lac II - 1053 Les Berges du Lac - Tunis

RNE : 433537L

Tunisie Clearing porte à la connaissance de ses actionnaires que son Conseil d'Administration réuni le mardi 12 mai 2020 a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire pour le jeudi 25 juin 2020 à 16h00, au siège social de la société sis au 5 Rue du Yen, Les jardins du Lac II - 1053 Les Berges du-lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019,

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019,

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019,

4. Affectation des résultats de l'exercice 2019,

5. Quitus aux administrateurs,

6. Fixation du montant des jetons de présence,

Tous les documents afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de Tunisie Clearing, sis au 5 Rue du Yen, Les jardins du Lac II - 1053 Les Berges du Lac durant le délai légal.

2020R00955SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires

Clinique El Amen Bizerte S.A

Capital social: 19.710.000,000 DT

Siège social: Immeuble Emeraude Center Les jardins du Lac, Les Berges du Lac, Tunis

Identifiant unique: 1282501Q

RC : B115832013

CNSS : 324624-62

Messieurs les Actionnaires de la Société Clinique El Amen Bizerte S.A sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le Vendredi 12 Juin 2020 à 10h: 00 à l'établissement de la Clinique sis à Cité El Jalaa, Lotissement Ben Aissa, 7000, Bizerte, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Réduction du Capital Social de la Société,

2- La modification de l'article 6 des statuts, relatif au Capital Social,

3- Délégation au Conseil d'Administration des pouvoirs de la réalisation de la réduction du Capital et modifications corrélatives des statuts,

4- Délégations de pouvoirs au Président Directeur Général afin d'accomplir toutes les formalités requises par la loi,

5- Pouvoirs.

2020R00956SANB3

CONVOCATION à l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

UNION FINANCIERE

Société Anonyme au capital de 5.000.000 TND

Siège social: Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia

1080 Tunis Cedex

Identifiant Unique (MF) : 0005687R

Messieurs les Actionnaires de la société 1'« UNION FINANCIERE » sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 8 juin 2020 à 10 heures au siège social de la société sis au Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia, 1080 Tunis Cedex, à l'effet de délibérer sur les questions portées sur l'ordre du jour suivant:

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur ledit exercice.

3- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31/12/2019.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

6- Mandat d'administrateurs.

7- Nomination de Commissaire aux Comptes.

Tous les documents légaux nécessaires à votre information sont tenus à votre disposition au siège social

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par une personne de votre choix munie d'un pouvoir.

2020R00959SANB3

CONVOCATION à l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

UNION FINANCIERE Société Anonyme

Capital: 5.000.000 TND

Siège social: Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia, 1080 Tunis - Cedex

Identifiant Unique (MF) : 0005687R

Messieurs les Actionnaires de la société «L'UNION FINANCIERE» sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le lundi 8 juin 2020 à 11 heures au siège social de la société sis au Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia, 1080 Tunis Cedex, à l'effet de délibérer sur les questions portées sur l'ordre du jour suivant:

1- Mise à jour des statuts conformément à la réglementation en vigueur.

2- Délégation de pouvoirs pour formalités.

Tous les documents légaux nécessaires à votre information sont tenus à votre disposition au siège social.

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par une personne de votre choix munie d'un pouvoir.

2020R00960SANB3

CONVOCATION à l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SICAME

Société Anonyme au capital de18.000.000 TND.

Siège social: N° 22 Rue de l'Energie- Z.I. - Charguia 1 - Tunis Carthage

Identifiant Unique (MF): 0003080F

Messieurs les Actionnaires de la société « SICAME» sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 11 juin 2020 à 10 heures au siège social de la société sis au N° 22 Rue de l'Energie- Z.I. Charguia 1 - Tunis Carthage, à l'effet de délibérer sur les questions portées sur l'ordre du jour suivant:

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur ledit exercice.

3- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2019.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

6- Mandat d'administrateurs.

Tous les documents légaux nécessaires à votre information sont tenus à votre disposition au siège social.

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par une personne de votre choix munie d'un pouvoir.

2020R00961SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 9 juin 2020

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 225.000.000 dinars

Siège social - 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis

R.N.E N° 0120 H

MF : 000120H/P/M/000

MATRICULE CNSS : 767188

La BANQUE DE TUNISIE informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le mardi 9 juin 2020 à 9 heures.

Vu les circonstances liées à l'épidémie covid-19, la réunion sera tenue à distance conformément aux mesures prises par le Conseil du Marché Financier dans son communiqué du 19 mars 2020.

L'ordre du jour de l'assemblée sera comme suit:

• Approbation des modalités et des délais d'organisation de l'assemblée Générale Ordinaire,

• Lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée relatif à la gestion 2019,

• Lecture du rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2019,

• Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions règlementées,

• Approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2019,

• Quitus aux administrateurs sur leur gestion au titre de l'exercice 2019,

• Affectation du résultat de l'exercice 2019,

• Réaffectation des réserves à régime spécial,

• Renouvellement de mandats d'Administrateurs,

• Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration et des Comités règlementaires.

2020R00962SANB3

SOCIETE INTERNATIONALE DES SCIENCES, ARTS ET TECHNOLOGIES

SA au capital de 12 000 000 Dinars

Les berges du lac rue du Lac d'Annecy 1053 Tunis

MF : 1304871M

Messieurs les actionnaires de la Société Internationale Des Sciences, Arts Et Technologies sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire prévue pour le vendredi 12 juin 2020 à partir de 10H au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2019,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019,

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019,

- Affectation des résultats de l'exercice 2019,

- Quitus aux administrateurs,

- Approbation des conventions conclues conformément aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales,

- Fixation du jeton de présence,

- L'approbation de la liste actualisée des actionnaires,

- Questions diverses.

Messieurs les actionnaires au capital de la Société sont appelés de nous fournir obligatoirement le jour de l'assemblée une photocopie de leur carte d'identité officielle (carte d'identité nationale / extrait du registre national des entreprises / passeport) afin de préparer la liste actualisée des actionnaires exigée par la loi.

2020R00964SANB3

L'INTERNATIONALE POUR LES SCIENCES DE L'ENTREPRISE (ISE)

SA au capital de 2 000000 Dinars

Les berges du lac rue du lac d'Annecy 1053 Tunis

MF: 1412834K

Messieurs les actionnaires de l'Internationale pour les Sciences de l'Entreprise (ISE) sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire prévue pour le vendredi 12 juin 2020 à partir de 11H au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2019,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019,

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019,

- Affectation des résultats de l'exercice 2019,

- Quitus aux administrateurs,

- Approbation des conventions conclues conformément aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales,

- Fixation du jeton de présence,

- L'approbation de la liste actualisée des actionnaires,

- Questions diverses.

Messieurs les actionnaires au capital de la Société sont appelés de nous fournir obligatoirement le jour de l'assemblée une photocopie de leur carte d'identité officielle (carte d'identité nationale / extrait du registre national des entreprises) afin de préparer la liste actualisée des actionnaires exigée par la loi.

2020R00965SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES

SOTRAPIL - S.A -

Au capital de 20.691.000 dinars

Boulevard de la terre- Centre Urbain Nord-1003-Tunis

Matricule Fiscal : 006473H/A/M/000

CNSS : 62698-36

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines « SOTRAPIL » qui se tiendra le mercredi 17 juin 2020 à dix heures du matin à l'hôtel « Sheraton Tunis », à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1) Examen du rapport annuel du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'année 2019 et des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019,

2) Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes,

3) Approbation du rapport annuel et des états financiers de l'exercice 2019,

4) Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2019,

5) Affectation des résultats de l'exercice 2019,

6) Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2019,

7) Fixation de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2019,

8) Approbation de la nomination de deux (02) nouveaux administrateurs,

9) Approbation du renouvellement du mandat d'un (01) administrateur,

10) Information des fonctions occupées par le Président Directeur Général et les autres membres du Conseil d'Administration au niveau d'autres sociétés.

11) Autorisation au Conseil d'Administration pour le lancement d'un emprunt obligataire dans la limite maximale de trente millions de dinars (30.000.000 dinars),

12) Pouvoirs aux fins d'accomplir les formalités de dépôt, de publicité et toutes autres formalités légales.

2020R00976SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Infomed pharma S.A

Au capital de 21 653 000 Dinars

Siège social: route de Gammarth km3 la Marsa

MF: 496794YAM00

CNSS: 00223664-79

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société INFOMED PHARMA SA, sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire le 04/06/2020 à 10 heures du matin au siège sis à la route de Gammarth Km3 La Marsa, pour statuer sur l'ordre du jour suivant:

• Approbation du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2019.

• Lecture du rapport du commissaire aux comptes de l'exercice 2019.

• Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

• Affectation des résultats de l'exercice 2019.

• Quitus aux administrateurs.

• Divers.

2020R00979SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

SOCIETE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU SUD

Société Anonyme au Capital de 21.549.800 Dinars

Siège Social: Résidence l'Etoile du Nord Bloc A - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

RC: B114642001

MF: 0756308S/A/M/000

Identifiant Unique : 0756308S

Messieurs les actionnaires de la Société d'Études et de Développement Touristique du Sud (Sodet Sud) sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mercredi 17 juin 2020 à 09h30.au siège de la: société, sis au Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Résidence l'Etoile du Nord Bloc A, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1) Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire concernant l'activité de la société durant l'exercice 2019,

2) Lecture des Rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2019,

3) Examen et approbation des Etats Financiers arrêtés au 31/12/2019,

4) Approbation des opérations et des conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales,

5) Quitus aux Administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2019,

6) Affectation des résultats de l'exercice 2019,

Les documents relatifs à cette Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la Société.

Le Conseil d'Administration.

2020R00980SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

SOCIETE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU SUD

Société Anonyme au Capital de 21.549.800 Dinars

Siège Social: Résidence l'Etoile du Nord Bloc A - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis

RC: B114642001

MF: 0756308S/A/M/000

Identifiant unique : 0756308S

Messieurs les actionnaires de la Société d'Études et de Développement Touristique du Sud (Sodet Sud) sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Mercredi 17 juin 2020 à 11h00, au siège de la société, sis au Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Résidence l'Etoile du Nord Bloc A, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Se prononcer sur la continuité de l'activité de la société;

2. Pouvoirs pour formalités.

Les documents relatifs à cette Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège de la Société.

2020R00981SANB3

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SOCIETE MARITIME AMIRA S.A.

RUE IBN BESSEM EZZAHRA

MATRICULE FISCAL: 0745419P/A/M000

Messieurs les actionnaires de la société MARITIME AMIRA S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 26/06/2020 à 10H au siège social de la société Poulina Group Holding sis au GPl KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Quitus aux Administrateurs

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00983SANB3

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SOCIETE AGRO BUSINESS S.A.

GP1 KM12 EZZAHRA

MATRICULE FISCALE: 489910Q/D/M/000

Messieurs les actionnaires de la société AGRO BUSINESS S.A. sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 25/06/2020 à 11h30 au siège social de la société sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture des rapports annuels de gestion de la société pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers des exercices arrêtés aux 31/12/2019.

- Affectation de résultats.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales. - Jetons de présence.

- Quitus aux administrateurs

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à L'adresse susmentionnée.

2020R00984SANB3

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SOCIETE ASTER INFORMATIQUE S.A.

10 AVENUE ABDELAZIZ THAALBI ELMANZAH 9

MATRICULE FISCAL: 35630P/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société ASTER INFORMATIQUE S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 26/06/2020 à 09H30 au siège social de la société Poulina Group Holding sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales. - Jetons de présence.

- Quitus aux Administrateurs

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00985SANB3

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SOCIETE YASMINE S.A.

GP1 KM12 BOUMHELL

MATRICULE FISCAL: 588259N/N/M/000

Messieurs les actionnaires de la société YASMINE S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 25/06/2020 à 12H30 au siège social de la société sis au GP1 KM12 BOUMHELL, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Jetons de présence.

- Quitus aux Administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00986SANB3

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SOCIETE POULINA S.A.

GP1 KM 12 EZZAHRA

MATRICULE FISCAL: 2970D/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société POULINA S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 26/06/2020 à 09H au siège social de la société sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Distribution des dividendes.

- Jetons de présence.

- Quitus aux Administrateurs

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00987SANB3

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SOCIETE AGRICOLE DICK S.A.

GP1 KM12 EZZAHRA

MATRICULE FISCAL: 35712Q/N/M/000

Messieurs les actionnaires de la société agricole DICK S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 25/06/2020 à 09H30 au siège social de la société sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales. - Jetons de présence.

- Quitus aux Administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00988SANB3

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SOCIETE EL MAZRAA S.A

GP1 KM 25 FONDOUK JEDID

MATRICULE FISCAL: 35723T/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la société EL MAZRAA S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion

de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 25/06/2020 à 10H au siège social de la société Poulina Group Holding sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

-Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

-Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

-Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

-Affectation de résultat

-Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales. -Distribution des dividendes.

-Jetons de présence.

-Quitus aux Administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00989SANB3

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SOCIETE AGRICOLE DAKHLA S.A

GP1 KM12 BOUMHELL

MATRICULE FISCAL : 35716N/N/M/000

Messieurs les actionnaires de la société AGRICOLE DAKHLA S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 26/06/2020 à 12H30 au siège social de la société sis au GP1 KM 12 BOUMHELL, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales. - Jetons de présence.

- Quitus aux Administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00990SANB3

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SOCIETE ALMES S.A

GP1 KM12 EZZAHRA

MATRICULE FISCALE: 5381/A/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la société ALMES S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le25/06/2020 à 09H00 au siège social de la société sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture des rapports annuels de gestion de la société Almes pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de la société et du groupe Almes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

- Affectation de résultat.

-Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

- Distribution des dividendes.

- Jetons de présence.

- Quitus aux Administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00991SANB3

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SOCIETE AGRICOLE SABA S.A

GP1 KM12 EZZAHRA

MATRICULE FISCAL: 35700L/N/M/000

Messieurs les actionnaires de la société AGRICOLE SABA S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 25/06/2020 à 11H au siège social de la société sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

- Affectation de résultat.

- Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales. - Jetons de présence.

- Quitus aux Administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00992SANB3

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SOCIETE DE NUTRITION ANIMALE S.A.

GP1 KM12 EZZAHRA

MATRICULE FISCAL: 2992K/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société de Nutrition Animale S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 25/06/2020 à 12H au siège social de la société sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

-Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

-Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

-Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

-Affectation de résultat.

-Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

-Distribution des dividendes.

-Jetons de présence.

-Quitus aux Administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00993SANB3

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SOCIETE AGRICOLE SIDI DAOUED S.A.

GP1 KM 12 EZZAHRA

MATRICULE FISCAL: 35715 T/N/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société AGRICOLE SIDI DAOUED S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le 26/06/2020 à 11H30 au siège social de la Société sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

-Lecture du rapport annuel de gestion de la société pour l'exercice 2019.

-Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

-Approbation des états financiers de l'exercice arrêtés au 31/12/2019.

-Affectation de résultat.

-Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales. -Jetons de présence.

-Quitus aux Administrateurs.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires à l'adresse susmentionnée.

2020R00994SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Du Lundi 15 Juin 2020

Société du Pôle de Compétitivité de Bizerte

MF 976538 E/ A/M/000

RC B0452352006

Matricule CNSS : 00264716-03

Messieurs les actionnaires de la Société du Pôle de Compétitivité de Bizerte, SA au capital social de 15.000.000 DT dont le siège social sis au Boulevard de l'Union du Grand Maghreb Arabe Route Menzel Abderrahmen - 7080 Menzel Jemil - Bizerte, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 15 Juin 2020 à 10H00 au siège de la Banque de Tunisie, 2 rue de Turquie Tunis 1001, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019,

2- Rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2019 et rapport spécial sur les opérations visées à l'article 200 du code des sociétés commerciales,

3- Examen et approbation, s'il y a lieu, desdits rapports et des états financiers au 31/12/2019,

4- Quitus aux Administrateurs,

5- Affectation du résultat de l'exercice 2019,

6- Fixation du montant des jetons de présence pour l'année 2020.

Dans le contexte actuel de l'épidémie CORONA, l'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra à distance sans présence physique des actionnaires.

2020R00995SANB3

Société Héliopolis De Promotion Touristique

S.A au capital de 10.800.000 Dinars

67, Rue Oum Kalthoum ESC.C-Tunis

Identifiant Unique: 0341493GI

Messieurs les actionnaires de la Société Héliopolis sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire, Lundi 15 Juin 2020 à Dix heures au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'exercice clos le 31/12/2019. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31/12/2019.

- Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2019.

- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31/12/2019.

- Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

- Quitus aux dirigeants et aux administrateurs.

- Questions diverses.

- Pouvoirs pour formalité.

2020R00996SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

COMPTO

SOCIETE TUNISIENNE COMPTO Société Anonyme au capital de 3 240 000 Dinars

Siège Social: 8, rue de Salonique TUNIS

R.N.E. : 0002501B

M.F: 002501 BAM 000 C.N.S.S. : 20-20

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne Compto, Société Anonyme au capital de

3 240 000 Dinars, ayant son siège social au 8,Rue de Salonique Tunis, sont convoqués à:

Une Assemblée Générale Ordinaire, qui aura lieu le 12 Juin 2020 à 11 Heures, au siège de la Société pour statuer sur l'ordre suivant:

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2019.

- Approbation des comptes de l'exercice 2019.

- Affectation des résultats du dit exercice.

- Quitus aux Administrateurs.

- Renouvellement du mandat des Administrateurs.

- Questions diverses.

2020R00997SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Société Générale d'Electricité Industrielle

" S.G.E.I." Société Anonyme au capital de 349 000 Dinars

Siège Social: 8, Rue de Salonique - Tunis

M.F : 000MA222/N

R.N.E : 0000222N

CNSS : 57441-17

Messieurs les Actionnaires de la Société Générale d'Electricité Industrielle "S.G.E.I", Société Anonyme au capital de 349 000 Dinars, ayant son siège social au 8, Rue de Salonique - Tunis, sont convoqués à :

Une Assemblée Générale Ordinaire, qui aura lieu le 11 Juin 2020 à 9 Heures, au siège de la Société pour statuer sur l'ordre suivant:

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2019.

- Approbation des comptes de l'exercice 2019.

- Affectation des résultats du dit exercice.

- Quitus aux Administrateurs.

- Questions diverses.

2020R00998SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE SICAF AVENIR

Société Anonyme au capital de 890 000 Dinars

Siège Social: 8, rue de Salonique TUNIS

R.N.E. : 0432743L

M.F: 432743LNM000

Messieurs les Actionnaires de la Société SICAF AVENIR, Société Anonyme au capital de 890 000 Dinars, ayant son siège social au 8, Rue de Salonique Tunis, sont convoqués à :

Une Assemblée Générale Ordinaire, qui aura lieu le 16 Juin 2020 à 11 Heures, au siège de la Société pour statuer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2019.

- Approbation des comptes de l'exercice 2019.

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

- Quitus aux Administrateurs.

- Renouvellement du mandat des Administrateurs.

- Questions diverses.

Le conseil d'administration

2020R00999SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires

Société du Lac des Activités de Loisirs

SA au capital de 1.000.000 Dinars

1510506T/A/M/000

Siège Social : Club Nautique du Lac - Les Berges du Lac - 1053 Tunis Cedex

Messieurs les Actionnaires de la Société du Lac des Activités de Loisirs sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mercredi 17 Juin 2020 à 09h00 au siège social de la Société de Promotion du Lac de Tunis et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification des modalités de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire;

2- Lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport de gestion relatifs respectivement à l'activité de la société pour l'exercice 2019 ;

3- Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2019 ;

4- Ratification de la réduction des jetons de présence des administrateurs pendant l'exercice 2019.

5- Examen et approbation des états financiers de la société pour l'exercice 2019 ;

6- Quitus aux administrateurs relatif à l'exercice 2019 ;

7- Pouvoirs pour formalités légales.

2020R01002SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

SOCIETE ALPHA FORD

S.A au capital de 1 500 000 dinars

Siège Social : Route de Sidi Saâd Borj Ghorbel 2090 Mornag

RC: B146722002

MF: 809338 RAM 000

Mat CNSS : 172286/14

Identifiant Unique: 809338R

Messieurs les actionnaires de la société Alpha Ford sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 18 juin 2020 à 11 heures au siège social sis à Route de Sidi Saâd Borj Ghorbel 2090 Mornag, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Distribution des dividendes des résultats reportés;

- Pouvoirs en vue des formalités.

2020R01003SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

TELNETINCORPORATED

SOCIETE ANONYME-TOTALEMENT EXPORTATRICE

CAPITAL SOCIAL : 7.000.000 TND

SIEGE SOCIAL : IMMEUBLE ENNOUR CENTRE URBAIN NORD-1082 - TUNIS MAHRAJENE

Identifiant Unique : 0539731 T

Les actionnaires de la société TELNET INCORPORATED, en abrégé: « TELNET Inc ", sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Mardi 16 Juin 2020 à 11 Heures à l'Immeuble « TELNET TECHNOCENTRE » sis au rue du Lac Leman - Les Berges du Lac 1- Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2019 ;

2. Lecture des rapports Général et Spécial du Commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2019 ;

3. Examen et approbation des conventions et opérations rentrant dans le champ d'application de l'article 25 des statuts de la société, des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ;

4. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2019.

5. Quitus à donner aux Administrateurs;

6. Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

7. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2019 ;

8. Questions diverses ; et

9. Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents nécessaires à consulter sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société dans les délais légaux.

2020R01004SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DATA BOX

SOCIETE ANONYME - PARTIELLEMENT EXPORTATRICE

CAPITAL SOCIAL: 1.150.000 TND

SIEGE SOCIAL: IMMEUBLE ENNOUR CENTRE URBAIN NORD-1082 - TUNIS MAHRAJENE

Identifiant Unique: 0565877L

Les actionnaires de la société DATA BOX sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Mardi 16 juin 2020 à 12 Heures à l'immeuble « TELNET TECHNOCENTRE » sis au rue du Lac Leman - Les Berges du Lac 1- Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2019 ;

2. Lecture des rapports Général et Spécial du Commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2019 ;

3. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2019 ;

4. Quitus à donner aux Administrateurs;

5. Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

6. Fixation des Jetons de présence au titre de l'exercice 2019 ;

7. Questions diverses; et

8. Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents nécessaires à consulter sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société dans les délais légaux.

2020R01005SANB3

CONVOCATION A l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

TELNET TECHNOLOGIES

SOCIETE ANONYME-TOTALEMENT EXPORTATRICE

CAPITAL SOCIAL: 1.500.000 TND

SIEGE SOCIAL: PARC TECHNOLOGIQUE DES COMMUNICATIONS EL GHAZALA ROUTE DE RAOUED KM 3,5 - 2083 - ARIANA

Identifiant Unique: 0942100S

Les actionnaires de la société TELNET TECHNOLOGIES sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Mardi 16 juin 2020 à 10 Heures à l'immeuble « TELNET TECHNOCENTRE » sis au rue du Lac Leman - Les Berges du Lac 1- Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2019 :

2. Lecture des rapports Général et Spécial du Commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2019 ;

3. Examen et approbation des conventions et opérations rentrant dans le champ d'application de l'article 25 des statuts de la société, des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales:

4. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2019 :

5. Quitus à donner aux Administrateurs:

6. Affectation du résultat de l'exercice 2019 :

7. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2019 ;

8. Examen du budget individuel de l'exercice 2020 ;

9. Questions diverses; et 10. Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents nécessaires à consulter sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société dans les délais légaux.

2020R01006SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE TOURISTIQUE ED-DKHILA

(Groupe STB)

S.A au Capital de 7.500.000 Dinars

Code TVA 009091 K/A/M/000

RC N° B17361996 Tunis

Siège social : 25, Avenue Jean Jaurès (3ème étage) -1001- Tunis

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE TOURISTIQUE ED-DKHILA, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le vendredi 12 juin 2020 à 10 heures, au siège de la société au 25, avenue Jean Jaurès - (3ème étage) - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1) Lecture, examen et approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2019.

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019 et sur les opérations visées à l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

3) Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

4) Affectation des résultats au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

5) Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2019.

6) Fixation des jetons de présence à allouer aux administrateurs.

7) Nomination d'un commissaire aux comptes.

8) Pouvoirs.

2020R01007SANB3

Convocation à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de la Société d'Articles Hygiéniques «SAH» le Vendredi 26 Juin 2020.

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES S.A au Capital de 65 345 762 D.T

Siège social : 5 Rue 8610 Z.I Charguia - 2035 - Tunis Carthage

Identifiant Unique : 492586 Z/A/M/000

CNSS : 50/187163

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société d'Articles Hygiéniques « SAH », sont invités à assister aux Assemblées Générales Ordinaire & Extraordinaire, qui se tiendront le Vendredi 26 Juin 2020, à partir de 10 h00, au Siège de la société sis à ZRIBA - ZAGHOUANE, en vue de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

L'Assemblée Générale Ordinaire :

1- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice 2019 et du rapport de gestion du groupe;

2- Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2019 de la société SAH et du groupe SAH et approbation des états financiers SAH ainsi que les états financiers consolidés pour l'exercice 2019;

3- Affectation du résultat de l'exercice 2019;

4- Approbation des conventions relevant des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

5- Quitus aux membres du Conseil d'Administration,

6- Détermination et attribution des jetons de présence 2019 aux membres du Conseil d'Administration;

7- Allocation aux membres du Comité permanent d'audit d'une rémunération relative à l'exercice de leur activité en 2019;

8- Renouvellement de mandats / nomination d'administrateurs;

9- Pouvoirs pour formalités.

L'Assemblée Générale Extraordinaire :

1- Modification du mode de direction de la société;

2- Mise à jour corrélative des statuts;

3- Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents afférents aux Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaires, seront mis à votre disposition au siège social de la société sis au N° 5 Rue 8610 ZI Charguia 1- Tunis.

2020R01013SANB3

Convocation à une Assemblée Générale Ordinaire

SAIDA GROUP HOLDING

Société anonyme au capital de 5 500 000 Dinars

Siège social : Immeuble Yasmine, Rue Du Lac d'Annecy 1053 Les Berges Du Lac

Identifiant unique : 0496510V/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Saida Group Holding sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu au siège social Immeuble Yasmine, Rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges Du Lac, le 16 Juin 2020 à 9 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

• Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2019,

• Lecture des rapports du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2019,

• Approbation s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31/12/2019,

• Quitus aux administrateurs relatif à l'exercice 2019,

• Affectation du résultat de l'exercice 2019,

• Pouvoirs en vue des formalités.

2020R01019SANB3

CONVOCATION

MAGHREB FINANCE holding

Société Anonyme

Capital Social : 60.000.000 Dinars

Siège Social : Immeuble Yasmine-Rue du Lac d'Annecy 1053 Les Berges du Lac

Identifiant : 1030710Z

Messieurs les actionnaires de la Société MAGHREB FINANCE holding, sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au siège social Immeuble Yasmine, Rue Du Lac d'Annecy -1053 Les Berges Du Lac, le 16 Juin 2020 à 10 heures en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2019,

- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes au titre de l'exercice 2019,

- Approbation s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31/12/2019,

- Quitus aux Administrateurs relatif à l'exercice 2019,

- Affectation du résultat de l'exercice 2019,

- Pouvoirs en vue des formalités.

2020R01020SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

BESTINVEST

Intermédiaire en Bource Agrément n°42/96 du 19/07/1996

S.A au capital social : 1 400 000 DT

Identifiant Unique : 539087/N/A/M

CNSS : 210547-57

Messieurs les actionnaires de la société « BEST INVEST» sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 25 Juin 2020 à 16h, au siège social à Montplaisir 45 avenue du Japon. Et ce, a l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture de rapport du conseil d'administration et des états financiers relatifs à l'année 2019.

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'année 2019.

3. Approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 2019.

4. Quitus aux administrateurs pour la gestion 2019.

5. Nomination des membres du conseil d'administration pour les exercices 2020-2021-2022.

6. Désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2020-2021-2022.

2020R01021SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE LE LOGEMENT

SA au capital de 1 044 600 D

Siège Social : Complexe ARIANA CENTER escalier A 4ème étage 2080 Ariana

MF 03123ZPM000

Mat. CNSS : 35870-00

Messieurs les actionnaires de la société LE LOGEMENT sont invités à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société qui aura lieu le jeudi 11 juin 2020 à 11 heures au siège social de la société. L'ordre du jour est le suivant :

1. Lecture des états financiers de la société et des états financiers consolidés et du rapport du conseil d'administration pour l'année 2019

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019

3. Approbation des états financiers, des états financiers consolidés et du rapport du conseil d'administration pour l'année 2019

4. Approbation des conventions avec les administrateurs conformément aux dispositions de l'article 200 du CSC

5. Quitus aux administrateurs

6. Affectation des résultats

7. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

2020R01022SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE L'IMMOBILIERE DE L'ARIANA

SA au capital de 1 700 000 D

Siège Social : Complexe ARIANA CENTER escalier A 4ème étage 2080 Ariana

MF : 35956 KPM000

Mat. CNSS : 81579-2

Messieurs les actionnaires de la société L'IMMOBILIERE DE L'ARIANA sont invités à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société qui aura lieu jeudi 11 juin 2020 à 10h au siège social de la société. L'ordre du jour est le suivant :

1. Lecture des états financiers et du rapport du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019

2. Approbation des états financiers et du rapport du conseil d'administration pour l'année 2019

3. Approbation des conventions soumises aux dispositions de l'article 200 du CSC

4. Quitus aux administrateurs pour l'année 2019

5. Affectation des résultats

2020R01023SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE ARABE DE DEVELOPPEMENT IMMOBILIER ET DE GESTION SADIG

SA au capital de 2530 000 D

Siège Social : Complexe ARIANA CENTER escalier A 4ème étage 2080 Ariana

MF : 06481HPM000

CNSS : 63619-84

Messieurs les actionnaires de la société SADIG sont invités à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société qui aura lieu le jeudi 11 juin 2020 à 10h 30 au siège social de la société complexe Ariana Center escaliers A 4ème étage à l'Ariana . L'ordre du jour est le suivant:

1. Lecture des états financiers, du rapport du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019

2. Approbation des états financiers et du rapport du conseil d'administration pour l'année 2019

3. Quitus aux administrateurs pour l'année 2019

4. Approbation des conventions soumises aux dispositions de l'article 200 du CSC

5. Affectation des résultats

2020R01024SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

TRANSBULK

Société Anonyme au capital de 18.900.000 Dinars

Immeuble SETCAR, Route de Sousse KM 13 EZ-ZAHRA

Identifiant Unique : 1278455Y

Identifiant CNSS : 555203-72

Messieurs les actionnaires de la société "TRANSBULK" sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 16/06/2020 à 11h00 à Ezzahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2019.

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3/ Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

4/ Affectation des résultats.

5/ Quitus aux administrateurs.

6/ Fixation des jetons de présence.

7/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

2020R01028SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

GABES MARINE TANKERS

Société Anonyme au capital de 7.100.000 Dinars

Immeuble SETCAR, Route de Sousse KM 13 EZ-ZAHRA

Identifiant Unique: 0429994E

Identifiant CNSS : 182006-34

Messieurs les actionnaires de la société "GABES MARINE TANKERS" sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 16/06/2020 à 09h00 à Ez-Zahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1/ Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2019.

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3/ Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

4/ Affectation des résultats.

5/ Quitus aux administrateurs.

6/ Fixation des jetons de présence.

7/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

2020R01029SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

GABES MARINE TANKERS

Société Anonyme au capital de 7.100.000 Dinars

Immeuble SETCAR Route de Sousse KM 13 EZ-ZAHRA

Identifiant Unique: 0429994E

Identifiant CNSS: 182006-34

Les actionnaires de la société "GABES MARINE TANKERS" sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 16/06/2020 à 10h00 à Ez-Zahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration,

2- Décision à prendre en application de l'article 388 du CSC.

3- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2020R01030SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

TRANSBULK

Société Anonyme au capital de 18.900.000 Dinars

Immeuble SETCAR Route de Sousse KM 13 EZ-ZAHRA

Identifiant Unique : 1278455Y

Identifiant CNSS: 555203-72

Les actionnaires de la société " TRANSBULK " sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 16/06/2020 à 12h00

à Ez-Zahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration,

2- Décision à prendre en application de l'article 388 du CSC.

3- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2020R01031SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société des eaux minérales béja « RAYEN »

Société anonyme

Au capital de 2144.000 DT

Siège social : Sidi ismail 9021 Béja

RC : N° B052332008

MF : 1033982l

Messieurs les actionnaires de la Société RAYEN sont convoqués le mardi 16 juin 2020 à 9 h 30m

Au siège de la SICAR INVERT sise au 16 rue de SYRIE, Immeuble EPI CENTRE BLOC C, 12ème étage (1002 Tunis) à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant:

01 Examine la situation économique et financière général de la société

02 Programme de sauvetage de la société RAYEN

2020R01033SANB3

AVIS DE CONVOCATION AUX ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE & EXTRAORDINAIRE

HANNIBAL LEASE

Société Anonyme au capital de 40.180.000 DT

Siège social: Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki, Les Berges du Lac -1053 Tunis

RC : B138962001

MF: 766895 F/A/M/000

Messieurs les actionnaires de Hannibal Lease S.A sont convoqués en Assemblée Générales Ordinaire et Extraordinaire le Mardi 16 Juin 2020 respectivement à 10 heures et 11 heures 30, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise sis au boulevard principal Rue du Lac Turkana 1053 Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants:

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

- Lecture et approbation des rapports du Conseil d'Administration sur la gestion de Hannibal Lease et sur l'activité du Groupe relatifs à l'exercice 2019.

- Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les Etats Financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2019.

- Approbation des Etats Financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2019.

- Approbation des opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales et l'article 62 de la loi 2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux Banques et aux établissements financiers.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation du résultat au titre de l'exercice 2019.

- Approbation de la désignation du nouveau représentant permanent de LA FINANCIERE TUNISIENNE.

- Autorisation au Conseil d'Administration d'émettre un ou plusieurs Emprunts Obligataires Ordinaires et/ou Subordonnés en 2020 et en 2021 dans la limite de Cent Millions de Dinars (100.000.000 DT), et d'en fixer les conditions et modalités.

- Reconduction de l'autorisation au Conseil d'Administration de la Société à acheter et revendre ses propres actions en bourse en vue de réguler leurs cours sur le marché, et ce pour une durée de trois (3) ans.

- Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2020.

- Fixation de la rémunération des membres du Comité d'Audit et du Comité des Risques relatifs à l'exercice 2020.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :

- Augmentation de capital social.

- Réduction de capital social par annulation des actions propres

- Changement du siège social

- Modification des articles 4 et 6 des statuts d'Hannibal Lease.

- Pouvoir en vue des formalités.

2020R01036SANB3

Convocation aux assemblées générales Ordinaire et Extraordinaire

SOCIETE D'EXPLOITATION ET DE GESTION

DES OUVRAGES ET RESEAUX (SEGOR)

S. A. au capital de 8.250.000 dinars

I.U. : 757384K

M.F. : 757384KAM000

CNSS: 144017-69

Siège social : 14, rue New Delhi 1002 Tunis Belvédère

Messieurs les actionnaires de la société SEGOR sont convoqués le mercredi 10 juin 2020 au siège social de SCET -TUNISIE - 2, rue Sahab Ibn Abbad - 1002 TUNIS :

1. En Assemblée Générale Ordinaire à 11 H en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019

- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2019

- Approbation des états financiers de l'exercice 2019

- Ratification des opérations se rapportant à l'article 200 et suivant du Code des sociétés commerciales

- Affectation des résultats

- Quitus aux administrateurs

- Questions diverses.

2. En Assemblée Générale Extraordinaire à 11 H 30', en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital social.

2020R01037SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire société picard Tunisie-SARL:

S.A.R.L au capital de 600.000 Dinars

Siège social: Zone industrielle El Bhaier 4011 Hammam -Sousse

R.N.E. N° : 1175677R

M.F : 1175677R A M 000

1) Lecture et approbation du rapport de gestion au titre de l'exercice 2019 établi par le Gérant;

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes et approbation des états financiers relatif à l'exercice 2019 ;

Les associés de la Société Picard Tunisie-SARL sont convoqués à l'assemblée générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi 12 Mai 2020 à 11 heures du matin à l'hôtel «Le Marabout» à Sousse, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

3) Quitus à la gérance pour la gestion de l'exercice 2019 ;

4) Affectation des résultats de l'exercice 2019 ;

5) Approbation des transactions commerciales effectuées entre la société et son fournisseur principal Picard Lederwaren Gmbh & Co.KG.

6) Approbation des rémunérations exceptionnelles allouées au Gérant suite aux missions qui lui sont confiés à l'étranger ainsi qu'au reste des membres de Directoire;

7) Renouveler le mandat de Monsieur Seifeddine Chebil Mahjoub, expert comptable membre de l'OECT, sis à 31 Léopold Senghor Sousse aux fonctions de commissaire aux comptes pour les exercices 2020,2021 et 2022

8) Renouveler le mandat de Monsieur Jalel Driss, Gérant pour les exercices 2020, 2021 et 2022 ;

9) Questions diverses

2020S00376SANB3

Convocation à l'assemblée générale

Comptoir National du Plastique S.A au Capital de 3 250 000 DT

Route de Tunis km 6,5 - 4022 Akouda

Identifiant unique: 0004545Y

Messieurs les actionnaires de la société comptoir National du Plastique sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Vendredi 5 Juin 2020 à 10H00 au siège de la Société à l' effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1) Lecture du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2019 ;

2) Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019;

3) Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2019 ;

4) Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

5) Quitus aux administrateurs;

6) Affectation du résultat de l'exercice 2019

7) Pouvoirs pour formalités.

2020S00378SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Comptoir National du Plastique S.A au Capital de 3 250 000 DT Route de Tunis km 6,5 - 4022 Akouda

Identifiant unique: 0004545Y

Messieurs les actionnaires de la société comptoir National du Plastique sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le Vendredi 5 Juin 2020 à 11H00 au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1) Mise en conformité des statuts avec le code des sociétés commerciales;

2) Pouvoirs pour formalités.

2020S00379SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

L'immobilière du comptoir national du plastique

S.A au capital de 1 000 000 DT

Route de Tunis km 6,5 - 4022 Akouda

Identifiant unique : 0737897W

Messieurs les actionnaires de la société l'immobilière du comptoir national du plastique sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Vendredi 05 Juin 2020 à 09H30 au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1) Lecture du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2019 ;

2) Lecture du rapport général et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2019;

3) Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2019;

4) Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

5) Quitus aux administrateurs;

6) Affectation du résultat de l'exercice 2019;

7) Pouvoirs pour formalités.

2020S00380SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Comptoir National du Plastique Distribution

S.A au Capital de 100 000DT

Route de Tunis km 6,5 - 4022 Akouda

Identifiant unique : 0891034R

Messieurs les Actionnaires de la société comptoir national du Plastique distribution sont invités à assister à l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Vendredi 05 Juin 2020 à 9H00 au siège de la Société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1) Lecture du rapport du Conseil d'Administration de l'exercice 2019 ;

2) Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019;

3) Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2019;

4) Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des Société commerciales;

5) Quitus aux administrateurs ;

6) Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

7) Pouvoirs pour formalités.

2020S00381SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Entreprises Moncef Naouar de bâtiment et travaux publics S.A.

Au capital social de 600 000 DT

Zone Industrielle Route de Khniss-5000 Monastir

Matricule fiscal 953342 V A M 000

Messieurs les actionnaires de la société entreprise Moncef Naouar de

bâtiments et de travaux publiques « SA» sont convoqués afin d'assister à l'assemblée générale ordinaire prévue le 06 Juin 2020 à 10 heure au siège Social de la société et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019 ;

2- Examen des états financiers 2019,

3- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019 ;

4- Lecture du rapport du commissaire aux comptes;

5- Approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019 ;

6- Quitus aux administrateurs;

7- Affectation des résultats;

8· Questions diverses.

2020S00386SANB3

Convocation des actionnaires à une assemblée générale ordinaire

Société PERLAMED

S.A. au capital 3 960 000 dinars

Siège Social: Zone Industrielle Sbikha 2 Kairouan

MF : 1497706 S

CNSS : 576318-41

Le conseil d'administration de la société PERLAMED a le plaisir de convoquer les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 17 juin 2020 à partir de 18 heures au Borj Ayadi Route de Gremda Km 5.5 Sfax à effet de statuer sur l'ordre du jour suivant:

1- lecture et approbation du rapport du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes.

2- Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

3- Approbation des conventions réglementées.

4- Octroi du quitus aux membres du conseil d'administration.

5- Nomination des membres du conseil d'administration pour le mandat allant de 2020 à 2022.

6- Convocation du conseil d'administration pour se réunir à effet de renouveler le mandat du Président Directeur Général pour la période allant de 2020 à 2022.

7- Désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices de 2020 à 2022.

8- Octroi de pouvoirs pour accomplir les formalités nécessaires.

9- Questions diverses.

2020S00390SANB3

Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire

Fresenius Médical care Tunisie s.a

Société anonyme au capital de 2 470 000 DT

Siège social : Km 128 Z.I Kalaa Kébira-4060-Sousse

R.C : B117011996 Sousse

MF : 0204411

Les Actionnaires sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire, le 26 Juin 2020 à neuf heures et demi du matin, au siège social de la société afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2019.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2019, ainsi que les conventions visées par l'article 200 du code des sociétés commerciales,

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

4. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

5. Quitus des administrateurs.

6. Réélection des administrateurs.

7. Questions diverses.

2020S00392SANB3

Convocation à l'assemblée Générale Ordinaire du 12/06/2020

« UNIMED »

Société Anonyme au capital de 32.000.000 DT

Siège social : BP 38, ZI Kalaa Kébira – 4060, Sousse

Identifiant unique : 020190J

N° d'affiliation CNSS : 134571-32

Au vu des circonstances exceptionnelles actuelle et des mesures de confinement total prises par les autorités gouvernementales pour limiter la propagation de pandémie COVID-19, « UNIMED » informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire sera tenue le vendredi 12/06/2020 à 15h.00 au siège social sis à la zone industrielle de Kalaa Kébira 4060 Sousse, sans la présence physique des actionnaires, en se limitant au bureau de l'assemblée.

Les modalités d'organisation de l'assemblée Générale des actionnaires sont fixées conformément au Communiqué du CMF du 19/03/2020 relatif à la tenue des assemblées Générales des sociétés faisant appel public à l'épargne.

A cet effet les actionnaires désirant prendre part aux travaux de cette assemblée Générale Ordinaire sont priés d'envoyer du 27/05/2020 au 05/06/2020 – une demande d'inscription sur l'adresse suivante : .

Cette demande doit mentionner sous peine de nullité :

- Nom, prénom, n° CIN (pour les personnes physique) / Dénomination sociale, identifiant unique (pour les personnes morales).

- Nombre d'actions détenues

- Nom d'intermédiaire en bourse

- Adresse mail de notification

Après vérification des données, le secrétariat de l'assemblée enregistrera les présences, communiquera aux actionnaires ayant déposés leurs inscriptions : les documents afférents à cette Assemblée, le modèle de procuration, le formulaire unique de vote ainsi que l'invitation à la vidéo conférence.

Les actionnaires peuvent adresser via courrier électronique à l'adresse sus-indiquée, toute question et/ou observations, à l'attention du président de l'assemblée ou au commissaire aux comptes et se rapportant aux point inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée générale dans un délai ne dépassant pas le 5/06/2020.

Toute question reçue donnera lieu à une réponse de la part de la société par retour mail et dans un délai ne dépassant pas le 10/06/2020.

Les actionnaires sont invités à privilégier leurs participations via un vote exprimé par courrier électronique ou donner pouvoir au président de l'assemblée générale via le même mode.

Une fois rempli et signé (simple signature) le formulaire de vote doit être adressé à la société via l'adresse mail déjà indiquée, ou par lettre recommandée avec accusé de réception ou par fax au numéro 73.342.472. La date limite de réception du formulaire de vote – dument rempli et signé – est le 11/06/2020.

Les inscriptions reçues par E-mail feront office d'émargement de la feuille de présence et de calcul du quorum.

Le déroulement des travaux de l'assemblée se fera en présence d'un huissier notaire.

Cet avis constitue une convocation personnelle à tous les actionnaires de la société « UNIMED ».

Les propriétaires d'actions doivent, pour avoir le droit de participer aux travaux de l'assemblée générale Ordinaire, être inscrits sur les registres de la société, seize (16) jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

Ordre du jour de l'assemblée :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2019 et quitus aux administrateurs.

- Lecture des rapports, général et spécial du commissaire aux comptes, approbation des états financiers de l'exercice 2019 ainsi que des opérations constituant des conventions réglementées.

- Affectation des résultats.

- Nomination d'un deuxième commissaire aux comptes

- Nomination de 02 administrateurs indépendants

- Pouvoirs pour formalités.

2020S00395SANB3

Convocation à l'assemblée Générale Extraordinaire du 12/06/2020

« UNIMED »

Société Anonyme au capital de 32.000.000 DT

Siège social : BP 38, ZI Kalaa Kébira – 4060, Sousse

Identifiant unique : 020190J

N° d'affiliation CNSS : 134571-32

Au vu des circonstances exceptionnelles actuelle et des mesures de confinement total prises par les autorités gouvernementales pour limiter la propagation de pandémie COVID-19, « UNIMED » informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Extraordinaire sera tenue le vendredi 12/06/2020 à 16.30 au siège social sis à la zone industrielle de Kalaa Kébira 4060 Sousse, sans la présence physique des actionnaires, en se limitant au bureau de l'assemblée.

Les modalités d'organisation de l'assemblée Générale des actionnaires sont fixées conformément au Communiqué du CMF du 19/03/2020 relatif à la tenue des assemblées Générales des sociétés faisant appel public à l'épargne.

A cet effet les actionnaires désirant prendre part aux travaux de cette assemblée Générale Extraordinaire sont priés d'envoyer du 27/05/2020 au 05/06/2020 – une demande d'inscription sur l'adresse suivante : .

Cette demande doit mentionner sous peine de nullité :

- Nom, prénom, n° CIN (pour les personnes physique) / Dénomination sociale, identifiant unique (pour les personnes morales).

- Nombre d'actions détenues

- Nom d'intermédiaire en bourse

- Adresse mail de notification

Après vérification des données, le secrétariat de l'assemblée enregistrera les présences, communiquera aux actionnaires ayants déposés leurs inscriptions : les documents afférents à cette Assemblée, le modèle de procuration, le formulaire unique de vote ainsi que l'invitation à la vidéo conférence.

Les actionnaires peuvent adresser via courrier électronique à l'adresse sus-indiquée, toute question et/ou observations, à l'attention du président de l'assemblée ou au commissaire aux comptes et se rapportant aux point inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée générale dans un délai ne dépassant pas le 5/06/2020.

Toute question reçue donnera lieu à une réponse de la part de la société par retour mail et dans un délai ne dépassant pas le 10/06/2020.

Les actionnaires sont invités à privilégier leurs participations via un vote exprimé par courrier électronique ou donner pouvoir au président de l'assemblée générale via le même mode.

Une fois rempli et signé (simple signature) le formulaire de vote doit être adressé à la société via l'adresse mail déjà indiquée, ou par lettre recommandée avec accusé de réception ou par fax au numéro 73.342.472. La date limite de réception du formulaire de vote – dument rempli et signé – est le 11/06/2020.

Les inscriptions reçues par E-mail feront office d'émargement de la feuille de présence et de calcul du quorum.

Le déroulement des travaux de l'assemblée se fera en présence d'un huissier notaire.

Cet avis constitue une convocation personnelle à tous les actionnaires de la société « UNIMED ».

Les propriétaires d'actions doivent, pour avoir le droit de participer aux travaux de l'assemblée générale Extraordinaire, être inscrits sur les registres de la société, seize (16) jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

Ordre du jour de l'assemblée générale Extraordinaire :

- Mise à jour des statuts dans le respect des dispositions de la loi transversale n°2019-47 du 29/05/2019.

- Séparation des pouvoirs entre la direction générale et la présidence du conseil.

- Pouvoir pour formalités

2020S00396SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

POLYCHEMICALS TUNISIA

Société anonyme au capital de 320.000,000 Dinars

Siège social: Av. Hédi Chaker Immeuble Ennour Escalier 1er étage - 3000 Sfax Immatriculée au registre national des entreprises sous l'identifiant unique : 0418044E

Les actionnaires de la société «Polychemicals Tunisia » sont convoqués en assemblée générale ordinaire, au siège social, le Mardi 09 juin 2020 à 11h00 du matin à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport de gestion, établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2019.

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2019.

3) Approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour l'exercice 2019.

4) Approbation des états financiers de l'exercice 2019.

5) Affectation du résultat de l'exercice 2019.

6) Approbation des conventions réglementées et des autres opérations conclues avec les parties liées pour l'exercice 2019.

7) Quitus aux membres du conseil d'administration et au directeur général pour leur gestion durant l'exercice 2019.

8) Questions diverses.

9) Pouvoirs pour formalités.

2020X00519SANB3

DIVERS

Avis au public

Avis de perte d'un acte de propriété

Mr Imed Jaziri titulaire de la CIN n°005416421 déclare la perte de l'acte de propriété n° 22272 objet du titre foncier n°190719 Tunis.

Cette annonce est publiée aux journaux Sahafa et Chourouk le 16/05/2020

2020R01016DIVD2

Annonce

Mr Younes Ben El Hajj Khlifa Féki informe le public que son titre de propriété concernant un terrain de sup 4940m2 et un terrain de sup 531 m2 sise route eddayer km 10.5 Sfax est perdu et qu'il désire avoir une deuxième copie originale les oppositions seront reçues devant M ABID ZOUHIR Notaire à Sfax aux cours de 70 jours de cette publication.

2020X00520DIVD2

Rectificatifs

ADDITIF

AL HIDAYA AGRICOLE SA au capital de 10.000.000 dinars Siège social: Immeuble le Boulevard, Bloc B, 1er étage, les Berges du Lac II, 1053 Tunis - Tunisie identifiant Unique : 1389508K Publié au JORT n° 8 du 28 janvier 2020 une annonce sous le n° 2020400160SANB2. Lire : « Les fonds provenant des souscriptions relatives à l'augmentation du capital, seront déposés dans un compte indisponible n° 086030001532029321 76 ouvert auprès de la Banque International Arabe de Tunisie, agence les Berges du Lac ».

2020R00975RECZ9

CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

AMEN TRESOR SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège Social : 150 Avenue de la liberté-1002 TUNIS

Rectificatif Annonce N°776 parue au Journal Officiel N° 31 en date du 5 Mai 2020 portant sur l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 28 Mai 2020 à 11 heures, au siège d'AMEN INVEST sis à, Immeuble AMEN BANK Tour « C », Avenue Mohamed V 1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019

2- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2019 ;

3- Approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 2019

4- Approbation des conventions réglementées

5- Quitus aux Administrateurs

6- Affectation des résultats de l'exercice 2019

7- Renouvellement de mandats d'administrateurs

8- Ratification de cooptation d'administrateurs.

9- Fixation des jetons de présence.

2020R01032RECZ9

A F H

BILAN Définitif
2018
(Exprimé en dinars)

ACTIFS	2018	2017
	Clos le 31 Décembre	
ACTIFS NON COURANTS		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	612 922	564 289
Moins : amortissements	-541 563	-479 839
	71 359	**84 450**
Immobilisations Corporelles	17 948 333	16 896 861
Moins : amortissements	-11 923 000	-11 625 922
	6 025 333	**5 270 939**
Immobilisations financières	3 254 707	3 054 930
Moins : provisions	-702 484	-649 519
	2 552 223	**2 405 411**
Total des Actifs immobilisés	8 648 915	7 760 800
Total des actifs non courants	**8 648 915**	**7 760 800**
ACTIFS COURANTS		
Stocks	534 179 373	507 386 494
Moins: provisions	-31 937 166	-27 621 545
	502 242 207	**479 764 949**
Clients et comptes rattachés	69 139 825	50 325 271
Moins : provisions	-5 156 363	-2 340 418
	63 983 462	**47 984 853**
Fournisseurs (Av. et Acomptes)	27 457 464	24 147 689
Moins : provisions	-3 517 098	-3 113 502
	23 940 366	**21 034 187**
Autres actifs courants	60 614 011	68 291 781
Moins : provisions	-680 189	-667 203
	59 933 822	**67 624 578**
autres actifs financiers	**1 513 951**	**1 143 650**
Liquidités et équivalents de liquidités	**10 420 517**	**24 820 465**
Total des Actifs Courants	**662 034 325**	**642 372 682**
TOTAL DES ACTIFS	**670 683 240**	**650 133 482**

BILAN Définitif

2018

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Clos le 31 Décembre 2018	2017
Capitaux Propres		
- Dotations Etatiques	7 587 156	7 587 156
- Réserves	176 049 578	172 991 629
- Résultats Reportés	13 222 594	9 553 593
Total Capit. Prop. Avant Résultat Exercice	**196 859 328**	**190 132 378**
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**8 206 346**	**14 222 594**
Total Capit. Prop. Avant Affectation	**205 065 674**	**204 354 972**
PASSIFS		
PASSIFS NON COURANTS		
- Emprunts	0	0
- Autres Passifs Financiers	0	0
Total des Passifs Non Courants	**0**	**0**
PASSIFS COURANTS		
-Fournisseurs et Comptes Rattachés	29 688 574	36 824 971
-Clients (Av. et Acomptes)	403 419 685	374 255 758
-Autres Passifs Courants	30 332 202	30 345 790
-Concours Bancaires et autres Passifs Financiers	2 177 105	4 351 991
Total des Passifs Courants	**465 617 566**	**445 778 510**
TOTAL DES PASSIFS	**465 617 566**	**445 778 510**
TOTAL CAPIT. PROP. ET PASSIFS	**670 683 240**	**650 133 482**

ETAT DE RESULTAT
Définitif 2018

(Exprimé en dinars)

	Clos le 31 Décembre 2018	2017
1-PRODUIT D'EXPLOITATION		
Revenus	68 823 505	83 669 127
Autres Produits D'Exploitation	2 438 221	4 093 413
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**71 261 726**	**87 762 540**
2 -CHARGES D'EXPLOITATION		
Variation de stocks des produits finis et des Encours	-8 959 473	-31 914 840
Achats Consommés	29 159 006	57 412 893
Autres Approvi. Non stockés et consommés	491 451	315 964
Charges de Personnel	20 838 143	20 646 429
Dotations aux Amortissements et aux provisions	8 369 732	11 461 505
Autres Charges d'Exploitation	8 127 215	7 773 430
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**58 026 074**	**65 695 381**
3- RESULTAT D'EXPLOITATION (1)-(2)=(3)	**13 235 652**	**22 067 159**
4- PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS		
revenus Financières Nettes	399 517	341 581
Revenus des titres de participations	0	61 597
Produits de placements	263 994	362 410
Autres Gains ordinaires	264 562	885
Autres Pertes Ordinaires	5 449	35 150
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	**922 624**	**731 323**
5- RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	**14 158 276**	**22 798 482**
6- IMPOT SUR LES BENEFICES	5 951 930	8 575 888
7- RESULTAT DES ACT.ORD. APRES IMPÔT	**8 206 346**	**14 222 594**
9- RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**8 206 346**	**14 222 594**
10-EFFETS DES MODIFICATIONS COMPTABLES		
Effets des modifications comptables (Net d'impôt)	0	0
TOTAL DES EFFETS DES MOD. COMPTABLES	0	0
11- RESULTAT NET EX. AP. MOD. COMPTABLES	**8 206 346**	**14 222 594**

ETAT DE FLUX DE TRÉSORERIE
Définitif 2018

Clos le 31 Décembre

	2018	2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	76 396 358	123 931 411
Sommes versées aux fournisseurs	51 725 529	86 715 026
Sommes versées au personnel	21 607 581	21 473 429
intérêts payés	22 727	12 847
impôts sur les bénéfices payés	8 757 240	7 852 492
Encaissements provenant des placements à C,T	639 247	768 990
Décaissements provenant des placements à C,T	0	9 500 000
Encaissements nettes provenant des placements à C,T	12 500 000	0
autres décaissements	0	0
autres encaissements	0	0
Flux de trésorerie de l'exploitation	**7 422 528**	**-853 393**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	194 616	2 568 269
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	167 027	1 881
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	220 000	67 592
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	0	100000
Flux de trésorerie des activités d'investissement	**-247 589**	**-2 533 980**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Décaissements relatifs aux Dons et Subventions	7 000 000	0
Encaissements provenants des emprunts	0	0
Remboursement d'emprunts	0	0
Flux de trésorerie des activités de financement	**-7 000 000**	**0**
Variation de trésorerie	**174 939**	**-3 387 373**
Trésorerie au début de l'exercice	**7 868 474**	**11 255 847**
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**8 043 413**	**7 868 474**

2020R00905BCFA5